



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 15 JANVIER 2025 - N° 1292 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

La basse-cour

Le coq gaulois ne veut plus gratter le sable. « On a choisi de bouger » : le coq a choisi de changer de basse-cour. Qui est ce « On » ? Un simple « je » nommé Emmanuel Macron qui poursuit, imperturbable, une entreprise de démolition, la destruction méthodique d'une relation de confiance plus que séculaire entre Français et Africains.

Le jour de l'Épiphanie, lorsque la tradition célèbre le roi mage noir, Balthazar, venu offrir l'or, la vérité a été manifestée : la France n'a pas été chassée d'Afrique. C'est un homme, un seul, qui l'a quittée sans jamais l'avoir habitée même en songe. « Nos lunettes sur l'Afrique ne sont plus les bonnes. » Qui parle ainsi sinon un borgne et un sourd endurci qui ne veut rien savoir, qui ne connaît rien et n'a rien appris ? Mieux : « On a oublié de nous dire merci ». Merci qui ? Merci de quoi ? Pas du sacrifice de 58 de nos soldats en dix ans de présence au Sahel. Mais de la supposée bienveillance d'un homme, car l'ingratitude, qui serait le propre des rois, il dit la connaître. Donc c'est de lui – et de lui seul – qu'il s'agit.

Tout son discours est faux, ont répondu en chœur les dirigeants sénégalais et tchadien. C'est lui que ses pairs africains ont « chassé », ne supportant plus ses formules blessantes, son arrogance, sa condescendance, quoi qu'il en dise.

Les Africains savent distinguer entre les Français et cet homme. Notre part africaine souffre. Nous avons mal à l'Afrique. Nous regrettons ces propos irresponsables, inutilement provocateurs, emprunts d'un ressentiment purement narcissique. Nous voulons qu'il cesse de nous compromettre, de nous couper d'une part de nous-même, de nous amputer de ce qui n'est pas tant notre passé, qui selon lui nous obséderait, que de notre avenir, d'un avenir qui nous est commun.



PEXELS, PHOTO: KERVIN EDWARD LARA.

LES ÉNERGIES PROPRES

Leur place leurs usages

Le débat sur les sources d'énergie tourne en rond. Il est pourtant simple de partir de l'usage qui en est fait et de bâtir un plan de développement.

La liste des avantages et des inconvénients des différentes sources d'énergie propre est archiconnue et il est inutile de toujours échanger les mêmes arguments, que divers groupes de pression déforment en toute mauvaise foi.

Il importe de discerner leur bon usage dans un monde qui n'est pas seulement énergivore mais très exposé à des accidents industriels et à des risques engendrés par les guerres, le terro-

risme et le changement climatique. D'où la nécessité de distinguer une production nationale stratégique, planifiée à partir du nucléaire et de l'hydroélectricité, une production publique ou privée décentralisée basée sur les énergies renouvelables, et une production interconnectée avec nos voisins, hors des absurdités du « marché de l'électricité ». **L'article de François Gerlotto en page 5.**

L'héritage du lepénisme

Jean-Marie Le Pen s'est joué de ses adversaires de droite et de gauche en exploitant le malheur français.

L'erreur courante est de se tromper sur l'adversaire. Elle redouble si le mépris l'accompagne. À droite comme à gauche, on n'a pas voulu voir que le chef du Front national entraînait l'extrême droite sur le terrain électoral et qu'il s'y montrait redoutablement efficace. Jean-Marie Le Pen a été servi par les circonstances : la fin du communisme et sur-

tout le néolibéralisme érigé en dogme européen, qui fut et demeure la cause principale de l'appauvrissement et du déclassement d'innombrables citoyens.

Marine Le Pen a hérité d'une rente électorale construite sur une violence verbale qui peut se retourner contre elle. **L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.**

Dans ce numéro :

Page 3 : Néolibéralisme et inégalités sociales.

Page 7 : Océanie : l'empire de la mer.

Page 8 : Les « folies » de Trump.

Page 12 : Pierre Lambert, le trotskiste influent.

Page 15 : Albert Camus, un retour si inattendu ?

Page 16 : Ribera au Petit Palais.

Page 20 : Éditorial : Pour une éducation républicaine.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : BLANDINE LE CAÏN.

Marine et Jean-Marie Le Pen lors d'une réunion publique en mai 2012. Le patriarche ne voulait pas du pouvoir, l'héritière en veut au contraire.

Disparition

Jean-Marie Le Pen, rentier du malheur français

par B. La Richardais.

Le mépris de la droite bien-pensante, l'indignation morale de la gauche et la machinerie médiatique ont produit, autant que les circonstances, ce tribun de la plèbe qui semblait pouvoir venger des millions de Français de leurs humiliations.

On ne se méfie jamais assez des prévisions mécaniques. Le tournant de la rigueur, en 1983, aurait dû favoriser un Parti communiste retourné dans l'opposition et des mouvements d'extrême gauche cultivant l'imaginaire de la Révolution. Tout y concourait : la culture politique dominante, l'enracinement du communisme et cette revanche que le Grand Capital commençait de prendre sur les conquêtes du Front populaire et de la Libération.

C'est l'imprévisible et même l'impenable qui est survenu. La fonction tribunitienne, incarnée par Maurice Thorez puis Georges Marchais, et qui semblait naturellement ancrée à gauche, a été progressivement récupérée par Jean-Marie Le Pen, figure typique de l'extrême droite. Dans la classe politique, personne ne voulait y croire. La droite néolibérale avait intégré dans ses rangs les anciens d'Occident – Gérard Longuet, Alain Madelin, Patrick Devedjian – mais la barrière de classe avait joué contre l'ancien Béret rouge, soudard par trop grossier. En 1983, à Dreux, après

que Jean-Pierre Stirbois eut obtenu un incroyable 16,7 % des voix aux élections municipales, les chiraquiens crurent qu'ils pourraient utiliser, puis récupérer, le petit électorat frontiste... Mais c'est François Mitterrand qui jeta Jean-Marie le *faluchard* dans les jambes de la droite en faisant voter la proportionnelle qui permit, en 1986, l'élection de députés frontistes.

Les froids calculs des dirigeants politiques contrastaient avec le déchaînement de l'intelligentsia médiatique qui se trompa et se trompe encore sur la nature du phénomène. Tandis que la Ligue communiste révolutionnaire victimisait le Front national en attaquant ses réunions électorales, la gauche crut ou fit semblant de croire au retour du nazisme et du fascisme, auxquels elle opposa et oppose encore son indignation morale. Du haut de ses principes – qu'elle sacrifiait dans le même temps sur l'autel du néolibéralisme – cette gauche bien-pensante dénonça l'électorat frontiste comme un ramassis d'abrutis proto-fascistes. C'était l'époque où l'on se moquait de la *beaufitude* sans voir que

tout un peuple d'humiliés et d'offensés se trouvait ainsi insulté.

Alors cette fraction du peuple, toujours plus nombreuse, s'est vengée. L'élite du pouvoir et des médias fustigeait un monstre qui sortait effectivement des horreurs (le « détail »). Elle s'est servie de ce monstre, que la télévision invitait régulièrement pour montrer combien il était affreux et faire de belles audiences, pour retourner contre les puissants le mépris, le dégoût, la violence qui résultait de leurs pratiques et de leurs mœurs.

Les manipulations politiciennes et la mise en spectacle de Jean-Marie Le Pen n'auraient pas suffi à assurer sa « résistible ascension » comme on disait avant l'élection présidentielle de 2002. Les mouvements de l'histoire ont joué un rôle majeur : tournant néolibéral de la classe dirigeante, Marché unique dans la perspective d'un « dépassement des nations », effondrement de l'Union soviétique et déclin du Parti communiste, abandon du gaullisme par les chiraquiens, mise en accusation de la Résistance...

Intelligent, cultivé – tout le contraire de la brute fasciste mille fois caricaturée –, Jean-Marie Le Pen a su tracer son chemin. Situé dans la tradition de l'extrême droite ligueuse mais légaliste et nostalgique de la Chambre des députés, il a su réunir la plu-

part des chapelles extrémistes, en plaçant sous son égide François Brigneau, ancien de la Milice, Pierre Bousquet, ancien de la Waffen SS, François Duprat, théoricien du fascisme, des pétainistes, des catholiques intégristes, mais aussi un Michel de Camaret, compagnon de la Libération, ou l'ex-capitaine Pierre Sergent, ancien résistant, mais surtout grande figure de l'OAS. Et c'est ce petit monde, le plus souvent pétri de nostalgies haineuses, qu'il a emmené sur les voies de la démocratie parlementaire en prenant pour cible l'immigré confondu avec la silhouette familière et maudite de l'Algérien acquis au FLN. La revanche de la guerre d'Algérie se joue implicitement au premier Front national, tandis que maints Français découvrent avec angoisse que les immigrés vont rester...

Une formidable diversion. – Le Front national a cyniquement exploité cette angoisse, portée par les médias « *au cœur de l'actualité politique* » comme dérivatif aux luttes sociales qui ont pourtant mobilisé, à partir des années quatre-vingt-dix, des millions de manifestants. Libéral en économie, lançant régulièrement des appels à briser les grèves, le Front national a été l'agent, plus ou moins lucide, d'une formidable diversion.

Pas théoricien pour un sou, Jean-Marie Le Pen a su exploiter la vindicte, typiquement populiste, du peuple contre ce qu'il appelait *l'establishment*. Il a surtout réussi à transformer le classique nationalisme français – vindicatif contre l'étranger allemand ou américain – en un mouvement identitaire fondé sur une conception ethnique parfaitement étrangère à la tradition nationale – mais qui semblait répondre aux angoisses de l'époque.

Marine Le Pen a récupéré habilement cet héritage national-populiste qui a prospéré sur la haine identitaire. Elle continue de vivre sur cette rente et cherche à capitaliser sur la défense du pouvoir d'achat, tout en étant prodigieusement servie par ses adversaires de droite et de gauche. Or, elle vise le pouvoir, dont son père ne voulait pas. Il savait que la violence verbale qu'il avait utilisée pouvait revenir sur lui, décuplée. ■

Revenus

Inégalitarisme anthropologique

Nous connaissons depuis longtemps le caractère profondément inégalitaire du néolibéralisme. Ce que nous découvrons, c'est que les inégalités se creusent aussi entre « riches » et « ultra-riches ».

Dans son quatrième rapport (publié tous les deux ans), l'Observatoire des inégalités confirme le constat établi dans les trois précédents : le modèle social français amortit le choc des crises et empêche les plus déshérités de sombrer, mais cela n'empêche pas le nombre de pauvres de progresser régulièrement depuis vingt ans en France.

Avec un seuil à 50 % (soit 1 014 euros tout compris pour une personne seule) du revenu médian, le taux de pauvreté en France en 2022 est de 8,1 % et correspond à 5,1 millions de personnes pauvres. À 60 %, ce taux passe à 14,4 %, soit 9,1 millions de personnes pauvres. À l'inverse, avec un seuil à 40 %, le taux de pauvreté est de 3,7 % et correspond à 2,4 millions de pauvres. Entre 2002 et 2022, on compte 1,4 million de pauvres supplémentaires. Et les (maigres) revenus des personnes pauvres stagnent, voire régressent.

Mais une analyse récente (1), dans un de ses volets, va beaucoup plus loin dans le décryptage grâce aux données issues du travail sur les inégalités commencé il y a 30 ans par Thomas Piketty et poursuivi depuis par plusieurs de ses collègues. Cette analyse révèle la puissante logique inégalitaire qui constitue le moteur du néolibéralisme en pénétrant dans le monde très fermé des très riches et ultra-riches. Il devient ainsi possible d'étudier en détail les revenus moyens par individu (avant impôts et cotisations sociales) et ce jusqu'au groupe des 500 personnes qui perçoivent plus de 1,5 million d'euros chaque mois, ce qui ne va pas sans rappeler les fameuses « 200 familles » des années trente.



Bernard Arnault. La fortune des 500 Français les plus fortunés aurait triplé depuis 2008.

Et c'est ainsi que, contrairement à une intuition trompeuse assez partagée, on s'aperçoit que les inégalités ont également tendance à s'accroître avec le niveau de revenus, y compris parmi les très riches et ultra-riches : on constate en effet que les 10 % qui gagnent le plus parmi les 50 000 Français aux plus hauts revenus gagnent 11 fois plus que les 50 % qui gagnent le moins dans ce même groupe. Ces 50 000 personnes perçoivent entre 300 000 et 1 500 000 € par mois et ont vu leurs revenus réels progresser de près de 50 % depuis 2008. Et le summum est atteint avec les 500 personnes (10 %) appartenant à ce même groupe de 50 000 qui touchent plus de 1 500 000 € par mois et qui ont vu, eux, leurs revenus réels quasiment tripler depuis 2008 !

Si les inégalités de revenus sont donc bien une conséquence indissociable du néolibéralisme contemporain à travers la recherche d'un enrichissement sans limite au détriment du plus grand nombre, cette consécration compulsive des richesses s'exerce également à l'encontre des autres membres du même « club » très fermé. Nous sommes bien là devant un phénomène anthropologique dépourvu de toute rationalité économique et sociale.

Le libéralisme originel, qui défendait la liberté à outrance, ne se voulait pas inégalitaire. Un des grands libéraux français, Frédéric Bastiat, a écrit : « Si j'avais le malheur de ne voir dans le capital que l'avantage de capitalistes, [...] je me ferais socialiste ; car de manière ou d'autre, il faut que l'inégalité s'efface progressivement, et si la liberté ne renfermait pas cette solution, comme les socialistes je la demanderais à la loi, à

Sur le mur de Jean Chouan

1970 JEAN-MARIE LE PEN, C'EST UN FACHO !
1986. MITTERRAND : JE LE FAIS ÉLIRE À LA PROPORTIONNELLE MAIS C'EST LUI LE FACHO !

1990. FABRUS : IL POSE DE BONNES QUESTIONS MAIS C'EST LUI LE FACHO !
2007. SARKOZY : JE CRÉE UN MINISTÈRE DE L'IDENTITÉ NATIONALE MAIS C'EST LUI LE FACHO !

2023. MACRON : JE VAIS INSTAURER LE DROIT DU SANG MAIS C'EST LUI LE FACHO !
2024. MÉLENCHON : VIVE LE COMMUNITARISME MAIS C'EST LUI LE FACHO !

ALORS MARINE, ON DIT MERCI QUI ?



l'État, à la contrainte, à l'art, à l'utopie. »

La meilleure preuve de ce dévoiement de la pensée libérale authentique ne se trouve-t-elle pas dans cette déclaration en 1984 de Jacques Delors, un des « pères (de gauche) de l'Europe (néolibérale) » : « Une société progresse aussi grâce à ses inégalités. » ? ■

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://elucid.media/analyse-graphique/inegalites-revenus-france/inegalites-macron-novembre-2024-exploser-revenus-ultra-riches>

Macronie

Le pari risqué de Gabriel Attal

Affaibli depuis son départ de Matignon, Gabriel Attal tente de rebondir : fraîchement élu à la tête du parti présidentiel, l'ancien Premier ministre espère profiter de cette position pour réaliser ses ambitions élyséennes.

Nommé Premier ministre le 9 janvier 2024, Gabriel Attal suscita un engouement médiatique total. Un an plus tard, la réalité est toute autre : le 8 décembre dernier, son intronisation, en qualité de secrétaire général de Renaissance, est apparue comme anecdotique. L'événement ne réunit que quelques dizaines de cadres d'un parti qui ne compte plus que 8 500 adhérents, fort éloigné des 90 000 de décembre 2023. Compte tenu du retrait d'Élisabeth Borne, Attal était le seul candidat en lice et obtint 94,9 % des voix. Mais ce succès est peu de chose au regard des défis auxquels est confronté le nouveau dirigeant du parti.

Sur le plan politique, Gabriel Attal a la charge de la présidence du groupe macroniste à l'Assemblée et doit veiller à la cohésion de celui-ci. Défi d'autant plus difficile

qu'Ensemble pour la République ne compte que 93 membres et apparentés, après une dissolution qui l'a éprouvé et où chacun des élus s'interroge sur son avenir. Et les prochaines échéances électorales, en particulier les municipales de 2026, risquent d'être douloureuses : lors des précédentes, le parti ne remporta aucune grande ville, symptôme d'une formation politique dénuée d'ancrage local.

À ces contraintes extérieures s'ajoutent des difficultés en interne. Élu présidente du conseil national de Renaissance, Élisabeth Borne nourrit de l'amertume à son endroit et entend mettre à profit sa place au sein du gouvernement Bayrou pour retrouver de l'influence. En outre, la situation financière du parti est préoccupante : Stéphane Séjourné, le précédent secrétaire général et désormais nouveau commissaire européen, indiquait une baisse considérable des recettes. La dotation de l'État, corrélée aux résultats des législatives, est passée de 13 à 8 millions d'euros. Les effectifs au sein du siège ont été revus à la baisse – trente salariés, contre une cinquantaine naguère – et Gabriel Attal songe à vendre des biens appartenant au parti, dont son siège situé rue du Rocher, auquel l'actuel chef

de l'État est attaché. Envisagée pour des raisons économiques, cette cession a aussi une dimension politique et symbolique : elle vise à émanciper Renaissance de la tutelle d'Emmanuel Macron et à préparer une candidature Attal en 2027. La décision de lancer des états généraux du parti à partir du 13 janvier prochain, sous la forme d'un inventaire du macronisme, répond aussi visiblement à cet objectif.

Mais la partie est loin d'être jouée car les ambitions de Gabriel Attal vont se heurter à celles des autres concurrents centristes. Gérald Darmanin a déjà lancé son propre mouvement, Populaires. Le 13 octobre 2024, dans un entretien accordé à France 2, le nouveau ministre de la Justice regrettait que Renaissance soit devenu « le parti de la conservation et de l'inertie », afin de mieux justifier ses desseins élyséens. Et la principale menace pour Gabriel Attal demeure, à l'heure actuelle, celle d'Édouard Philippe, qui jouit d'une grande autonomie avec son mouvement Horizons. En définitive, assistons-nous seulement au crépuscule du macronisme ou à l'érosion durable et générale de l'extrême centre ? ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Budget : vers la clarification ?** – Jusqu'où le gouvernement Bayrou est-il prêt à lâcher du lest pour obtenir de la gauche un accord de non-censure ? Les réunions se sont multipliées depuis le 6 janvier, d'abord avec le seul PS, rejoint en fin de semaine par les Verts et les communistes. De part et d'autre, on s'est montré courtois, on s'est beaucoup écouté, mais, que ce soient les hôtes de Bercy ou leurs interlocuteurs, on s'est montré plutôt avare de commentaires sur les avancées. Seule certitude : la gauche a besoin d'un gage sur les retraites, ce qui inquiète diablement les macronistes et les LR. D'autant que les syndicats (sauf la CGT), reçus par Bayrou, sont prêts à jouer le jeu de la concertation si ce gage est levé. La semaine du 14 janvier, avec la déclaration de politique générale du gouvernement puis le vote de la motion de censure déposée par LFI, sera lourde de sens : si « la gauche de gouvernement » obtient satisfaction et ne censure pas, ce sera à la fois la fin du NFP et le désaveu du macronisme ; si l'équipe Bayrou cale sur les retraites, son avenir ne dépendra plus que du bon vouloir du RN.

■ **Défense : l'UE contre la France.** – Grosse colère du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, contre l'Union européenne lors de ses vœux aux armées le 7 janvier. La commission Von der Leyen poursuit, en effet, son petit jeu pour mettre la main sur les questions militaires, en s'appuyant sur le « programme de financement de l'industrie de la défense européenne » (EDIP) qu'elle a proposé en mars dernier et sur la nomi-

nation d'un commissaire européen chargé de la Défense, en la personne du Lituanien d'Andrius Kubilius, ardent partisan d'un « marché européen de l'armement ». Relayant les craintes des industriels français, Lecornu a réaffirmé que « le pilotage des priorités doit rester chez les États membres, qui définissent souverainement leurs besoins opérationnels et capacitaires » et que la Commission n'a pas à « s'y substituer en créant des complexités ou des contraintes supplémentaires ». À Paris, on s'inquiète des tentations de certains de nos partenaires d'utiliser l'argent de Bruxelles pour orienter les commandes vers des matériels sous licence américaine, sous la pression de l'OTAN et de l'administration Trump. Combien de temps faudra-t-il encore à nos dirigeants pour sortir du piège d'une défense européenne que Macron n'a eu de cesse de défendre au détriment de nos intérêts ?

■ **Nouvelle-Calédonie.** – Après la chute de l'exécutif calédonien, dirigé par l'indépendantiste Louis Mapou, le 25 décembre, c'est le loyaliste Alcide Ponga (Le Rassemblement – Les Républicains) qui a été élu le 8 janvier à la tête d'un nouveau gouvernement. Lors de ce scrutin, M. Ponga a fait le plein des voix loyalistes alors que le bloc indépendantiste s'est fissuré, l'UNI (indépendantistes modérés) ayant fait le choix de l'abstention. Cette clarification permettra-t-elle enfin aux négociations sur l'avenir de l'archipel de s'engager rapidement ? Réponse attendue dans le discours de politique générale de François Bayrou qui pourrait proposer une méthode.

HUBERT DE MARANS.



Gabriel Attal. L'horizon politique du secrétaire général de Renaissance se situe en 2027.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : GOUVERNEMENT USA.



SOURCE: PXXHERE, PHOTO: DOMAINE PUBLIC.

Écologie

Du bon usage des énergies propres

par François Gerlotto.

La guerre entre les différents types de sources d'énergie refait surface, pour de mauvaises raisons et sans poser le problème principal : l'usage qui en est fait. Il est pourtant simple de mettre les éléments du dossier sur la table puisque tous sont disponibles.

Depuis une quarantaine d'années et de façon dramatique depuis vingt ans, le réchauffement climatique et ses effets cataclysmiques deviennent bien visibles. Il est acquis que ce réchauffement est principalement dû à l'émission dans l'atmosphère de gaz à effet de serre (GES) qui proviennent du pétrole et du charbon. Il faut donc prohiber ces sources d'énergie et les remplacer par d'autres. Cette contrainte est urgente. Cela veut dire incidemment qu'en France non seulement nous devons remplacer l'énergie fossile utilisée pour les transports (terrestres, fluviaux-maritimes, aériens) par de l'énergie électrique ou des carburants propres (hydrogène par exemple), ce qui n'est pas rien puisque les transports consomment environ 450 TWh ; mais que nous devons aussi augmenter cette production pour répondre aux besoins de la réindustrialisation, des communications, etc.

Il reste alors à choisir et développer ces sources d'énergie alternatives non polluantes, ou plutôt non émettrices de GES (nous ne traiterons pas ici de la question de la pollution générale, bien qu'elle soit liée en partie à ce dossier). La première en importance, sinon en date, est l'énergie nucléaire, bien connue en France puisque quasiment toute notre énergie électrique provient de ses centrales. L'hydroélectricité, plus ancienne, reste d'usage limité : en effet elle n'est pas extensible à l'infini, puisque – comme la géothermie – elle dépend de la géographie. La biomasse, sou-

vent parent pauvre et oublié des analyses, présente elle aussi une grande importance. Enfin, depuis une trentaine d'années, les énergies dites « renouvelables » ont pris de l'ampleur : principalement les énergies photovoltaïque et éolienne (à terre ou en mer). Ne parlons pas des combustibles « verts » (éthanol, etc.) qui sont des aberrations écologiques et énergétiques, ni des autres sources (courants marins, vagues, etc.) qui restent marginales. Cette production, qui impose la construction de centrales nucléaires et renouvelables, doit aussi s'appuyer sur un important effort de R&D, en particulier sur la production d'hydrogène propre, qui a la capacité de résoudre les problèmes liés à l'intermittence de l'éolien et du photovoltaïque ; sur le développement des SMR (petits réacteurs modulaires), indispensables dans les régions éloignées du centre (DOM-TOM par exemple) ; et sur des sources renouvelables locales.

Refaire pour la millième fois l'analyse comparée des avantages et inconvénients de ces différentes sources d'énergie ne paraît pas utile, pour deux raisons. La première, c'est que les polémiques sont souvent entretenues par des lobbies avec la plus parfaite mauvaise foi ; la deuxième, c'est que tout le monde les connaît ou peut les retrouver dans un grand nombre de documents : résidus toxiques, retombées, risques d'accidents, défiguration du paysage, destruction ou occupation de l'environnement, coût du recyclage, effets

sanitaires, durée de vie, dépendance aux technologies et matières premières issues d'autres pays, fiabilité, intermittence, pollution à la construction, etc., cela pour les inconvénients ; facilité d'usage, propreté, disponibilité, coût de construction, adaptabilité, flexibilité, utilisation du terrain etc., cela pour les avantages. Il faut donc reprendre le dossier autrement et définir au cas par cas quelle est la source d'énergie la plus acceptable, en fonction du lieu, des besoins, des risques, etc. Ce n'est donc pas des qualités ou défauts intrinsèques des diverses sources d'énergie propre qu'il faut se préoccuper : nous les connaissons parfaitement. C'est de leur usage optimisé selon les avantages et inconvénients énoncés ci-dessus qu'il faut débattre.

Les trois règles du développement et de l'usage de l'électricité propre en France.

Nous vivons dans un monde dopé à l'énergie, mais d'où les énergies fossiles doivent être bannies, ce qui exige plus de production propre. Rappelons par exemple que l'intelligence artificielle est extraordinairement gourmande en énergie : sa consommation mondiale en 2023 était supérieure à la consommation électrique en France, et doublera d'ici 2026 ! Nous vivons aussi dans un monde où les risques (guerres, terrorisme, accidents industriels, climat...) se multiplient et où, par effet domino, des attentats ciblés peuvent mettre à bas tout un réseau. Tout cela impose une organisation adaptée de la production et de la distribution d'énergie, dont les trois principaux volets doivent être les suivants :

- **Une production nationale stratégique, planifiée**, permanente, indépendante des aléas météorologiques ou climatiques, à coût maîtrisé, disponible sur tout le territoire grâce à un réseau de distribution protégé. Une telle source, dans notre pays, doit se construire autour du nucléaire et de l'hydroélectricité, les autres formes de production étant des sources d'appoint. Elle doit aussi être directement dépendante de l'État, et gérée par lui, via EDF.
- **Une production publique ou privée décentralisée**, basée sur des énergies renouvelables, pour répondre aux risques cités plus haut et pour intéresser les citoyens à leur développement : ils accepteront bien mieux une éolienne dans leur champ si elle alimente leur ville et fait baisser les impôts locaux, que si sa production spéculative n'apporte rien à son lieu de production.
- **Une production interconnectée avec nos voisins**. On voit ici l'importance de Bruxelles dans son rôle d'harmonisation des politiques nationales, de définition des règles et des objectifs communs, de compatibilité, de développement synchrone des pays, etc. Mais l'UE ne doit pas se mêler du type de commercialisation comme elle le fait de nos jours en maintenant aveuglément un « marché de l'électricité » là aussi uniquement spéculatif et totalement dépendant d'une énergie fossile, le gaz. ■

Mal-logement

Quelle politique ?

Face à la crise du logement, il est possible de mieux réguler le marché, de construire davantage, voire d'envisager la création d'un service public universel du logement garantissant un accès équitable pour tous.

Le logement est au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Pourtant, les politiques menées depuis des décennies peinent à répondre à cette crise : des millions de personnes sont en situation de mal-logement, les loyers ne cessent d'augmenter et l'accès à la propriété est inaccessible pour beaucoup d'entre eux. Le marché immobilier, soumis à la spéculation, ne permet pas d'offrir un toit à chacun.

Dans certaines villes, la situation devient de plus en plus tendue entre propriétaires bailleurs et population locale. L'année dernière, des militants du parti breton *Douar ha Frankiz* (Terre et Liberté) (1) ont occupé un appartement dont le propriétaire détenait plusieurs biens locatifs saisonniers. Ils entendaient dénoncer les dérives des plateformes qui aggravent la pénurie de logements pour les habitants, contraints de faire face à une hausse des loyers et à une rareté des logements accessibles.

Une autre politique est possible afin d'éviter que la situation ne dégénère. Certaines mesures pourraient être mises en œuvre, parmi lesquelles : la construction de 200 000 logements sociaux par an, conformes aux normes écologiques, pour résoudre le problème de l'offre ; de plus fortes incitations à louer les logements durablement vacants ; la mise en place d'une garantie universelle des loyers (GUL) pour favoriser l'accès de tous au logement en indemnisant les propriétaires en cas de non-paiement des loyers, par l'intermédiaire d'une caisse de solidarité alimentée par les bailleurs ; l'instauration de quotas concernant les locations de courte durée dans chaque commune, comme l'a fait la mairie de Saint-Malo en 2021 – ce qui a été contesté par un groupe de propriétaires, mais le tribunal administratif a estimé que ce système de quotas était légal (2) – ; la création d'un statut de résident obligeant à habiter un certain temps dans une commune avant de pouvoir y acheter un bien immobilier ; le développement de l'accès à la propriété en généralisant à tous les ménages le bail réel solidaire qui permet de dissocier le foncier du bâti.

Toutefois, si ces dispositions peuvent améliorer l'accès au logement pour les classes populaires et moyennes, elles doivent s'inscrire dans une logique de socialisation, visant à soustraire le logement des logiques du profit pour le remettre au service de l'intérêt général. Une autre mesure, plus révolutionnaire, serait de mettre en œuvre un service public universel du logement (SPUL), où l'accès à un loge-

ment digne serait un droit fondamental, en appliquant pour le logement ce qui a été fait pour la santé avec la Sécurité sociale. Comme c'est le cas actuellement avec Solibail (3), le SPUL pourrait attribuer les logements publics et privés en fonction de critères définis (âge, composition familiale, lieu du travail ou d'études, situation spécifique comme un handicap...) et servir d'intermédiation locative entre le bailleur et le locataire, à savoir une gestion déléguée, une garantie de paiement (peu importe que le logement soit occupé ou non), une remise en état du bien immobilier loué, une déduction voire une exonération fiscale des revenus fonciers. À la place des aides au logement (qui ont une tendance inflationniste), les locataires s'acquitteraient d'une

redevance égale à 20 % de leurs revenus, le SPUL versant la différence du loyer aux bailleurs.

Cela demande effectivement un changement de philosophie majeur visant à garantir à tous un logement digne, stable et durable. Une autre politique du logement est possible : celle qui place l'humain et la solidarité au centre de ses priorités. ■

NICOLAS MAXIME.

(1). <https://france3-regions.francetvinfo.fr>

(2). https://actu.fr/bretagne/saint-malo_35288/quotas-airbnb-a-saint-malo-la-decision-de-justice-est-tombe_61752310.html

(3). <https://gestia-solidaire.com/comment-fonctionne-le-solibail/> Le Solibail est un dispositif de l'État qui a pour objectif d'aider les propriétaires particuliers à louer de façon solidaire, c'est-à-dire à louer à des personnes ayant des revenus modestes.

La quinzaine sociale

■ **Cotisations sociales.** – Dans la perspective de la prochaine loi de finances de la Sécurité sociale, le gouvernement vient de relancer les discussions sur la baisse des exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les entreprises et qui pèsent pour plus de 70 milliards d'euros dans le déficit des comptes sociaux. Un sujet sensible pour le Medef et la macronie.

■ **Automobile.** – La crise du secteur se confirme dans les chiffres : 1,7 million d'immatriculations de véhicules neufs en 2024, soit un recul de 2,3 % par rapport à 2023.

■ **Fonction publique.** – Le nouveau ministre, Laurent Marcangeli, vient de rouvrir le dialogue social avec les syndicats. Une décision bien accueillie par les organisations de fonctionnaires, après la séquence calamiteuse du précédent ministre, Guillaume Kasbarian, qui avait multiplié les provocations.

YVONNE CHASSARD.

■ **Agriculture.** – Le nouveau Premier ministre, François Bayrou, a décidé de recevoir les syndicats le 13 janvier, à la veille du début des élections aux chambres d'agriculture. Pour autant, la présidente de la Coordination rurale, Véronique Le Floc'h, a décidé de maintenir la mobilisation à laquelle son syndicat appelait à compter du dimanche 5 janvier, estimant que cette reprise des négociations était trop tardive au regard des crises agricoles.

Que peuvent espérer obtenir les agriculteurs du gouvernement dans les jours et les semaines qui viennent ? Tout d'abord, l'inscription dans les budgets 2025 (PLF et PLFSS) de mesures liées à la fiscalité et aux retraites. Sont notamment concernés l'abandon du relèvement de la fiscalité sur le gazole (GNR), le régime d'embauche des travailleurs saisonniers, la fiscalité relative à la

transmission des exploitations, celle qui se rapporte aux élevages bovins, ainsi que le calcul des retraites agricoles (elles ne relèvent pas du régime général).

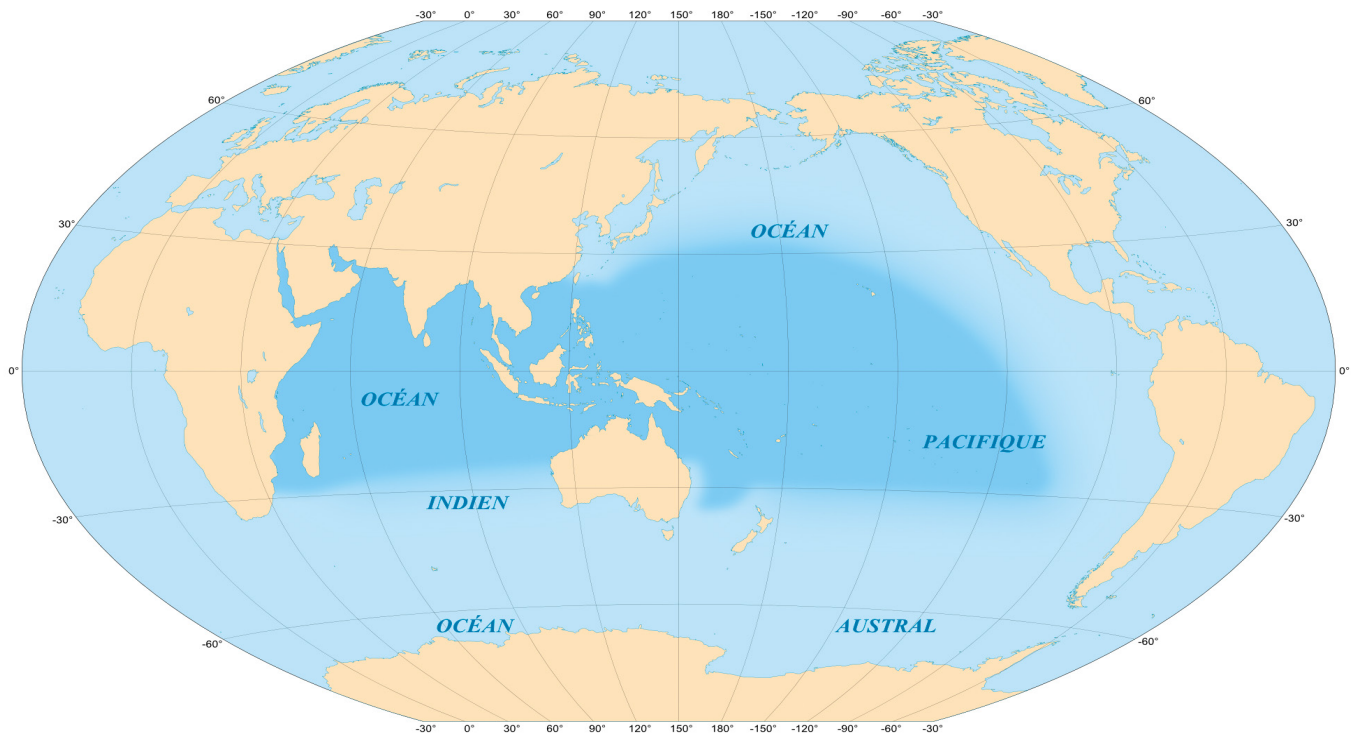
Ensuite, doit être examiné et voté le projet de loi d'orientation agricole promis depuis 2022 et finalisé au printemps dernier. La dissolution a renvoyé son examen au Sénat à compter du 14 janvier 2025, une date qui ne doit rien à la censure mais au choix délibéré du gouvernement Barnier. Ce retard est malheureusement significatif de l'intérêt relatif porté jusqu'à aujourd'hui par le bloc politique central aux affaires agricoles.

Signalons encore l'existence d'une proposition de loi émanant de sénateurs de la majorité sénatoriale pour « libérer la production agricole des entraves normatives », visant notamment à assouplir les exigences environnementales. Elle a été examinée le 4 décembre dernier par la commission des affaires économiques du Sénat. Elle soulève d'ores et déjà l'hostilité des milieux écologistes.

Le résultat des élections aux chambres d'agriculture ne sera connu qu'au début du mois de février, trois semaines avant le début du Salon de l'agriculture de la Porte de Versailles à Paris. Le premier trimestre 2025 s'annonce donc très chargé en matière de calendrier agricole.

JEAN BONGRAIN.





© ERIC GABA – WIKIMEDIA COMMONS

L'Indo-Pacifique. Un espace immense qui attise l'appétit des grandes puissances.

Océanie

L'empire de la mer

par Yves La Marck.

Alors que la France s'est (re)découverte comme puissance maritime grâce à ses territoires ultra-marins, l'océan devient le sujet majeur pour l'avenir de la planète. Notre pays peut en tirer profit pour peu qu'il contrôle et valorise son espace maritime.

Nombreux sont ceux qui suivent la course du Vendée Globe dont la 10^e édition a quitté Les Sables-d'Olonne le 10 novembre, pour y revenir entre le 20 janvier et le 7 mars. Elle illustre la « tyrannie de la distance » particulièrement dans la traversée du Pacifique sud. Un « point Nemo », du nom du commandant du *Nautilus*, marque l'endroit le plus éloigné de toute terre, à mi-chemin entre Nouvelle-Zélande et Chili. À tel point que les stations spatiales en sont plus proches, à 3 ou 400 km de hauteur, alors que la terre est à plus de 2 700 kilomètres. Le lieu sert d'ailleurs de terrain d'amerrissage et de décharge des engins spatiaux.

La partie la plus vide, la moins habitée, à cheval sur l'antiméridien, ligne de changement de date, le Pacifique occidental, n'est pas la moins intéressante. Le triangle qui court de la Nouvelle-Zélande à Hawaï et à l'île de Pâques (Chili) est le plus vaste au monde. La Polynésie française en occupe le centre géographique. Or c'est la zone la plus cohésive, la plus reliée, sur les plans physique autant qu'humain. Les populations les plus éloignées géographiquement sont les plus proches humainement. Elles ont toujours été tournées vers l'océan

comme lien. Trois enjeux majeurs, stratégiques, économiques et climatiques, s'y « télescopent » (Géraldine Giraudeau, *Revue Défense nationale*, été 2024).

Le Pacifique étoilé. – La poussée chinoise est contenue par trois chaînes d'îles. La rivalité est à son maximum en mer de Chine méridionale. Mais pour Pékin, c'est seulement le premier déverrouillage de ses accès à l'Océan (« Open Ocean »). Si elle domine la mer de Chine, elle se heurte à la seconde chaîne qui va du Japon à l'Australie. Puis il y en a une troisième qui est entièrement sous souveraineté américaine : à partir de Hawaï, 50^e État fédéré depuis 1959, elle inclut les territoires de Guam, les Mariannes du Nord et la Samoa américaine, ainsi que trois États associés, les États fédérés de Micronésie, la république des Îles Marshall et la république des Palaos. Les premiers sont citoyens américains, mais ne votent pas aux élections fédérales (ils ont des représentants au Congrès mais sans droit de vote) ; les seconds sont indépendants depuis 1986 et 1994, admis à l'ONU, mais les fonctions régaliennes (défense, affaires étrangères) sont assurées par Washington aux termes d'accords renégociés en 2023. La stratégie

américaine de l'Indo-Pacifique s'exprime par le développement sans précédent de la base militaire de Guam (40 % du territoire de l'île) à partir d'un redéploiement de 5 000 militaires depuis Okinawa (où la présence américaine est toujours tendue) et de l'installation de lanceurs de missiles, au risque d'en faire la cible privilégiée des frappes balistiques nord-coréennes. La distance physique (3 300 km) est annihilée par l'allongement, la vitesse et la précision des missiles. L'Indo-Pacifique revêt ainsi une dimension « anxiogène » (1) d'autant plus vive que la zone est supposée être dénucléarisée (traité de Rarotonga de 1985 auquel la France a adhéré après avoir mis fin à ses essais nucléaires à Mururoa en 1996).

Pour le moment, les stratégies occidentales de l'Indo-Pacifique se concentrent sur la sécurité des lignes de transport maritime entre la mer Noire, l'océan Indien, les détroits indonésiens et le Japon. C'est le périple de quatre mois entrepris le 28 novembre depuis Toulon par le groupe aéronaval Charles-de-Gaulle jusqu'à la base américaine de Guam. Il sera remplacé ensuite par un groupe aéronaval britannique. Trois exercices multinationaux sont prévus, avec l'Inde (Varuna), dans les détroits (La Pérouse) et au large du Japon (« Pacific Steller » (2) avec la VII^e flotte américaine, les Australiens, les Canadiens et les Japonais).

Le continent bleu. – Un déploiement aligné sur une stratégie d'endiguement (*containment*) de la Chine et de dissuasion de Taïwan et du Japon ne répond pas aux priorités exprimées par les îliens Pacifiens (ex-Océaniens) qui, à travers le FIP (Fo-

rum des îles du Pacifique, dont la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie sont désormais membres), prônent la promotion d'une « économie bleue » (« *Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique* » adoptée aux Fidji en 2022).

Le domaine maritime qui leur a été reconnu par le droit de la mer (convention de Montego Bay de 1982 entrée en vigueur en 1994) concerne ici des étendues énormes qui risquent de demeurer longtemps théoriques à moins qu'elles ne leur attirent des convoitises incontrôlables.

Il est illusoire de croire que la reconnaissance – qui n'est pas juridiquement un exercice de souveraineté – d'une zone économique exclusive à l'échelle océanique confère un élément de puissance si aucun moyen n'existe pour y exercer une autorité par une surveillance effective ni pour en assurer une exploitation économique propre, qu'il s'agisse de droits de pêche ou d'industrie extractive. La répartition entre l'État central et la collectivité d'outre-mer suppose que le premier assure la sécurité et le second l'exploitation. Sur la dizaine de millions de km² de ZEE qui reviennent à la France (la taille de son ancien empire colonial à son apogée), près de la moitié dépend de la collectivité de Polynésie française. Il en va de même des autres grands possessionnés que sont les États-Unis et cet ensemble bizarre des Kiribati, en trois morceaux situés sur les quatre quadrants au centre de l'océan Pacifique, qui hérite de 3,5 millions de km². Cette « aberration » est au centre des enjeux de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM ou ISA), basée à la Jamaïque (3). La question est d'autant plus impérieuse lorsque l'État en question est menacé de disparition par les effets du changement climatique : Nauru a délégué ses droits à une société privée canadienne ; à qui iront les 775 000 km² du domaine maritime de Tuvalu ?

Le Pacifique corail. – Dès 2018, le Forum des îles du Pacifique avait adopté la Déclaration de Boe (Nauru) sur la « *sécurité régionale* » qui donnait la priorité à la lutte contre le changement climatique, « *principale menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique* ». Les États insulaires à travers le monde, qui représentent 20 % des États membres de l'ONU, se sont ligüés à la faveur des COP successives pour faire entendre leur voix. La perspective de la disparition de certains d'entre eux du fait de la montée des eaux pose la question du devenir des populations. La Nouvelle-Zélande accueille régulièrement des réfugiés climatiques. Sa population de Pacifiens a crû de 6,5 % en 2001 à 8,1 % en 2018 (en sus des 16,5 % de Maoris et de 15 % d'Asiatiques, le pourcentage d'Européens tombant à 60 %). L'Australie est plus réservée face à cette nouvelle immigration. L'Union Falepili, traité signé en novembre 2023 avec Tuvalu, premier du genre à instituer une mobilité climatique, a été suivi d'un second

le 8 décembre 2024 avec Nauru. Dès 2019, le Premier ministre australien d'alors, Kevin Rudd, avait envisagé d'accorder la citoyenneté aux habitants de Tuvalu, Nauru et Kiribati en échange de la renonciation à leurs droits de pêche et à leur ZEE.

Depuis la COP15, la France est à la pointe de la diplomatie climatique. La préparation de la conférence sur les océans (UNOC 3), qui se tiendra à Nice du 9 au 13 juin 2025, occupe pleinement nos représentations bilatérales (sept dans la zone Pacifique et bientôt huit avec l'ouverture promise et attendue à Apia / Samoa) et trois ambassadeurs thématiques : un ambassadeur pour l'Indo-Pacifique, un pour le Pacifique sud, un pour les pôles et les enjeux maritimes. Un diplomate français avait également jusqu'à cet été transféré à Djakarta la charge de la zone Pacifique au titre de l'Union européenne. ■

(1). Christian Lechervy, ex-ambassadeur au Pacifique sud et au Myanmar, « L'Indo-Pacifique à l'aune des critiques océaniques de sa militarisation », *Revue Défense nationale*, été 2024. La Micronésie, sous influence américaine, avait menacé de quitter le FIP avant de se raviser.

(2). Le pygargue de Steller ou *haliaeetus pelagicus*, le pygargue empereur, l'un des plus grands rapaces au monde, habitant de la presqu'île du Kamchatka et de la mer d'Okhotsk, l'aigle de mer en russe. Steller est le nom d'un naturaliste allemand du XVIII^e siècle.

(3). *Royaliste*, « Clipperton », n° 1254, 10 avril 2023 ; une nouvelle secrétaire générale a été élue le 2 août 2024, une océanographe brésilienne.

Amérique

Les « folies » de Trump

Présentés comme des « caprices », les derniers propos de Donald Trump sur le Groenland, le Canada et Panama doivent être pris très au sérieux. Ces déclarations semblent nous ramener au dix-neuvième

siècle où l'on pouvait acheter des territoires ; le secrétaire d'État américain William H. Seward s'y est illustré en concluant l'achat de l'Alaska à la Russie en 1867 pour 7,2 millions de \$ (162 millions \$ d'aujourd'hui). C'est le même qui avait essayé d'acheter le Groenland ainsi que l'Islande, mais aussi les Antilles danoises (qui deviendront les îles Vierges américaines après leur achat en 1916 pour leur proximité avec le canal de Panama, pour 25 millions de \$ – 587 millions de \$ d'aujourd'hui). Sous les présidents Abraham Lincoln puis Andrew Johnson, le républicain yankee avait compris avec l'expérience de la guerre de Sécession l'importance de disposer d'une marine et donc de bases navales tout autour du territoire. Il avait même envisagé une annexion du Canada avec lequel les relations étaient tendues.

L'achat de l'Alaska fut longtemps incompris et traité de « folie de Seward » (*Seward's folly*). Par « folie », il faut entendre ici une acquisition d'un domaine extérieur à la ville pour le simple plaisir, un luxe ostentatoire et inutile. On peut appliquer le même raisonnement aux propos du président élu. « *Caprice* » impliquerait que c'est une toquade sans précédent ni lendemain. Or Trump avait déjà émis ces idées dès 2017. Il a de la suite dans les idées. Aujourd'hui, leur actualité est plus forte qu'il y a sept ans. Il ne faut pas les prendre au premier degré, mais comme des alertes préventives et des préconisations pour action.

Elles réagissent certes aux menées russes en Arctique (où Washington accuse des retards stratégiques et ne peut guère compter que sur une station radar à Thulé) et chinoises dans le contrôle des ports (Balboa et Cristobal aux deux extrémités du canal de Panama) et l'économie extractive au Groenland. Mais le concept global qui relie ces trois pays découle des anticipations du changement climatique. Le quotidien belge *Le Soir* ironise sur « le roi de la banquise » qui voudrait édifier des tours Trump avec vue sur icebergs, en attendant que la côte se transforme en nouvelle Riviera. C'est



La base américaine de Pituffik au Groenland. Pour les États-Unis, un des moyens de contrôler la route maritime du nord-ouest.

SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : DOMAINE PUBLIC.

idiot. Un simple regard sur une carte axée sur le pôle Nord et le cercle polaire montre la continuité géographique entre l'Alaska, le nord du Canada (aujourd'hui territoires autonomes inuits) et le Groenland pour la nouvelle route maritime du nord-ouest.

Le Groenland qui, en accédant au statut de territoire autonome, est sorti de l'Union européenne en 1985 et revendique son indépendance, pourrait vouloir se protéger en y revenant, comme l'Islande qui sera appelée à se prononcer par référendum en 2027 sur son adhésion. Le Canada post-Trudeau pourrait également être amené à resserrer ses relations avec l'Europe (l'hebdomadaire britannique *The Economist* s'en fait l'avocat dans sa première édition de l'année).

Inversement, le canal de Panama s'assèche dangereusement, limitant le transit maritime par le sud. La reprise des intérêts français (qui ne connaît pas l'affaire de Panama?) par les Américains (comme à Suez par les Britanniques) conduit à la séparation du Panama de la Colombie et à la souveraineté américaine sur la zone du canal en 1903. Le défunt président Carter avait accepté en 1977 la rétrocession qui fut effective au 31 décembre 1999. La coïncidence de la revendication par Trump et des hommages ambigus rendus au président démocrate à l'occasion de son décès n'était pas innocente. ■

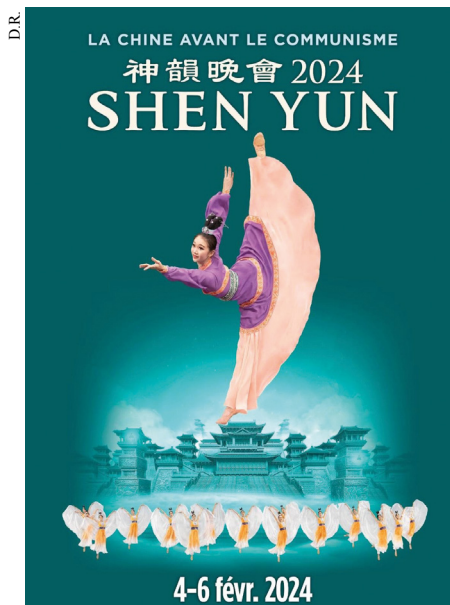
MARIE-JO YORK.

Voix étrangères

Shen Yun

« *La beauté des êtres divins qui dansent* » L'n'impressionne pas le *New York Times* qui mène inlassablement campagne avec, à nouveau, deux longs reportages dans ses éditions du 30 et du 31 décembre 2024. Contre une simple troupe de ballet qui glorifie « *5 000 ans d'histoire chinoise avant le communisme* »? Contre la liberté d'expression d'un groupe anticommuniste réprimé depuis des années par les autorités de Pékin? Le Falun Gong ou Falun Dafa a vu le jour en Chine au début des années 1990 comme un mouvement plus spirituel que religieux, non institutionnalisé, que le Parti communiste avait cru pouvoir utiliser, notamment à l'étranger comme vecteur d'influence. C'est le contraire qui s'est passé jusqu'à ce que le Parti se retourne contre lui à partir de 1999.

Son fondateur, Li Hongzhi, 73 ans, qui vit aux États-Unis, est à la tête d'un empire médiatique : un organe de presse écrite, *The Epoch Times*, créé à New York en 2004, qui diffuse en 21 langues dans 33 pays, une télévision, NTDTV (*New Tang Dynasty*), une chaîne de radio, *Sound of Hope* (Son de l'Espoir), mais le fleuron en est la compagnie de spectacle Shen Yun lancée en 2006. Ses tournées internationales, avec plus d'un million de spectateurs par an, l'ont propulsée avec un capital déclaré



L'affiche de la tournée de Shen Yun en France.

de 266 millions de \$. L'affichage massif, notamment dans les transports en commun comme le métro parisien (annonçant sa venue à Paris après une tournée dans sept villes françaises entre janvier et mai 2025), ne mentionne qu'en tout petits caractères la référence au Falun Dafa. L'enquête du *New York Times* rebondit sur des accusations de blanchiment d'argent – en cours d'instruction à New York – ainsi que d'exploitation des jeunes artistes – recrutés via le mouvement « spirituel ». *The Epoch Times*, dont le PDG a démissionné le 1^{er} juillet 2024, fait la publicité des spectacles – 17 000 articles recensés depuis 2009 – en même temps que depuis 2016 il a affiché son soutien à la candidature Trump, ainsi que, via ses bureaux régionaux en Europe, aux formations d'extrême droite alors courtisées par Steve Bannon.

Le thème des « *5 000 ans d'histoire chinoise* » est également au cœur de la propagande chinoise officielle, le régime n'ayant pas renoncé à investir le nationalisme chinois dans toutes ses dimensions. Les esprits non avertis peuvent être abusés. La diaspora avertie divisée. Les incidents récents à la Cour de Londres, en Australie ou au Canada, dénotent que la lutte d'influence atteint un niveau sans précédent.

Le célèbre chroniqueur du quotidien new-yorkais, Thomas Friedman, retour d'une semaine en Chine, attire l'attention le 17 et le 24 décembre sur le phénomène inverse : celui des influences américaines en Chine. L'ambassadeur américain à Pékin se désole du non-retour des Américains après le Covid : 270 000 étudiants chinois aux États-Unis contre 1 100 Américains en Chine (15 000 il y a dix ans). Pour autant, selon Friedman, il y a en Chine plus de « *muskistes* » que de marxistes, et sans doute autant de « *brats* » (fans de Taylor Swift). Bienvenue dans l'année du serpent, le 29 janvier 2025. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Chili.** – Le président Boric s'est rendu au pôle Sud le 3 janvier. Une visite historique que n'avait réalisée aucun autre de ses prédécesseurs. À cette occasion, Gabriel Boric a voulu rappeler symboliquement « *la vocation antarctique du Chili* ». La présidence a précisé que le pays chercherait à étendre ses activités plus au sud du continent glacial, faisant ainsi acte de revendication souveraine en dehors de tout consensus international.

■ **Indonésie.** – Les autorités se sont félicitées de l'entrée officielle du pays dans les BRICS+ le 7 janvier. L'Indonésie, première puissance économique d'Asie du Sud-Est, devient le 10^e membre de l'organisation. Le ministre des Affaires étrangères a loué « *une étape stratégique pour améliorer la collaboration et la coopération avec d'autres pays en développement, basée sur le principe d'égalité, de respect mutuel et de développement durable* ».

■ **Mozambique.** – Venâncio Mondlane, opposant au Frelimo, le parti au pouvoir depuis un demi-siècle, est rentré au pays après plusieurs semaines d'exil. Candidat malheureux à la présidentielle d'octobre 2024, Mondlane conteste toujours le résultat du scrutin et la victoire de Daniel Chapo (Frelimo). Le 9 janvier, ses partisans ont manifesté leur soutien dans les rues de la capitale Maputo, essuyant en réponse une répression policière meurtrière.

■ **Russie.** – Alors que, le 9 janvier, Donald Trump a affirmé que son équipe préparait une rencontre avec le président russe, le porte-parole du Kremlin a fait savoir que Vladimir Poutine était disposé à l'ouverture d'un dialogue « *sans conditions préalables* » avec les États-Unis sur la résolution du conflit en Ukraine. Si le dialogue semble donc désormais à l'ordre du jour, il a toutefois précisé qu'aucun plan concret n'était à ce stade sur la table.

CASIMIR MAZET.





SOURCE: WIKIPÉDIA PHOTO: LEAR 21.

La porte de Brandebourg lors de la chute du mur de Berlin en novembre 1989. Une autre histoire commence.

Europe

Sortir de la guerre ?

par Bertrand Renouvin.

Professeur émérite d'histoire contemporaine, auteur d'ouvrages de référence sur les relations internationales, Georges-Henri Soutou se livre à un exercice réussi d'histoire immédiate dans l'ouvrage qu'il consacre à la guerre d'Ukraine, cette nouvelle catastrophe européenne aux conséquences encore incalculables.

Dans les grands médias, la guerre d'Ukraine est présentée « à l'américaine », comme un épisode de la lutte du Bien, occidental, contre le Mal russo-poutinien. Cette propagande, inspirée par une foi atlantiste vécue sur le mode de l'évidence, est d'autant plus regrettable qu'elle ne permet de saisir ni le jeu très réaliste des États-Unis, ni les débats approfondis dont il procède.

Avant de se faire une opinion et de préconiser éventuellement une ligne de conduite, il faudrait examiner les crises internationales selon le droit et les rapports de force. Ceux-ci s'inscrivent dans un champ historique qui éclaire les décisions des acteurs mais qui, faute d'archives consultables, devient opaque dès qu'on tente de pénétrer au cœur d'un conflit en cours. Dans son travail d'élucidation des relations internationales depuis la chute du mur de Berlin, Georges-Henri Soutou avance avec une prudence méthodique. Mais sa connaissance des documents accessibles et sa participation à maints colloques interna-

tionaux nous offrent le meilleur éclairage qui soit de la guerre d'Ukraine, à la veille de négociations décisives.

L'histoire qui se déroule sous nos yeux n'est jamais une fatalité. En 1990, la fin de la guerre froide permettait d'envisager diverses perspectives. Aux États-Unis, la réflexion était pacifique et résolument optimiste. Tandis que Francis Fukuyama annonçait la « fin de l'Histoire » dans son article de 1989, le secrétaire d'État James Baker envisageait un nouveau système de sécurité « de Vladivostok à Vancouver » qui se serait appuyé sur trois piliers : l'OTAN, la Communauté économique européenne et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui réunissait les représentants de l'Est et de l'Ouest depuis 1973 et qui se transforma en Organisation pour la sécurité... (OSCE) en 1995. La dénucléarisation réussie de l'Ukraine et du Kazakhstan, la volonté des dirigeants russes de passer à « l'économie de marché » et le respect par les Américains de l'unité de la Fédération de Russie permirent de

cultiver l'espoir d'une paix générale par diffusion mondiale de la prospérité occidentale.

Les illusions engendrées par le discours sur la « mondialisation heureuse » ont été d'autant plus lentes à se dissiper que les élites occidentalistes ne se sont pas soucies de la violence multiforme engendrée par la transition à l'est de l'Europe. La thèse d'un apaisement durable dans les relations internationales a au contraire été immédiatement démentie par la guerre du Golfe en janvier-février 1991. Tandis que le Proche-Orient entrait dans une nouvelle phase belliqueuse, les relations russo-américaines restaient cordiales. Boris Eltsine bénéficiait du soutien des États-Unis, qui avaient accepté la Russie au FMI et au G7. C'est Bill Clinton qui, en 1994, mit fin à la détente – d'ailleurs lourde d'arrière-pensées – en affirmant que l'OTAN devait s'étendre à l'Est sans tenir le moindre compte de la promesse verbale de non-extension faite aux Russes. Très vite, on s'aperçut que l'alliance défensive de l'époque de la guerre froide se transformait en force d'intervention internationale inscrite dans la dynamique du messianisme américain. C'est au tournant de la dernière décennie du XX^e siècle que s'enclencha la dialectique funeste qui conduisit à la guerre d'Ukraine.

Le premier moment fut yougoslave. Sur pression allemande, l'Union européenne avait reconnu en 1992 l'indépendance de la Slovanie et de la Croatie sans parvenir ensuite à maîtriser l'incendie

qu'elle avait largement alimenté. C'est l'intervention militaire américaine qui permit la signature en novembre 1995 des accords de Dayton établissant une paix fragile entre Croates, Serbes et Bosniaques. Le soulagement fut de courte durée. La guerre du Kosovo entre Serbes et Albanophones incita les États-Unis à prendre en charge cette nouvelle crise balkanique puis, le 24 mars 1999, à déclencher sous couvert de l'OTAN, mais sans mandat de l'ONU, une campagne de bombardements qui mit fin à la présence serbe sur la majeure partie du Kosovo.

À Paris, l'intelligentsia médiatique célébra la victoire du camp du Bien sans prendre garde à la marginalisation de l'Union européenne. Moscou fit part de son irritation en rompant brièvement ses relations avec l'OTAN, mais l'opération menée au mépris du droit international et le démembrement ultérieur de ce qui restait de la République fédérale yougoslave ne furent pas oubliés. Deux ans plus tard, Moscou et Pékin (dont l'ambassade à Belgrade avait été bombardée) protestèrent contre la volonté américaine de sortir en 2002 du traité ABM conclu en 1972 entre Russes et Américains pour bannir les systèmes de défense antimissiles. Cependant, rien n'était encore joué.

Certes, le 15 juin 2001 à Varsovie, George W. Bush avait clairement souhaité l'extension de l'Union européenne et de l'OTAN jusqu'à la Baltique et à la mer Noire, ce qui incluait les pays baltes et l'Ukraine dans une organisation de sécurité sous direction américaine. L'OSCE s'en trouvait marginalisée... Il ne s'agissait pas de provoquer la Russie, considérée comme trop faible pour réagir, et certains, à Washington, envisageaient même une intégration de la Russie dans l'OTAN. Après les attentats du 11 septembre 2001, le Kremlin appuya les États-Unis et permit l'ouverture en Asie centrale de bases américaines tournées vers les opérations en Afghanistan. Mais lorsque les États-Unis décidèrent en 2003 d'attaquer l'Irak dans le cadre d'un vaste projet de démocratisation du Proche-Orient, la Russie se rangea dans l'opposition aux côtés de la France, de l'Allemagne et de la Chine.

La politique de Barack Obama, confrontée à la puissance chinoise, au chaos proche-oriental et à la reconstruction russe, fut au contraire marquée par une hésitation entre la recherche de l'équilibre international et l'unilatéralisme – hésitation qui est devenue une constante de la politique étrangère américaine. À la fin des années Bush, Moscou et Pékin constatèrent la gestion désastreuse en 2007-2008 de la crise des subprimes par les autorités américaines. Au début de la première présidence Obama, la guerre de Libye (2011) déclenchée par Nicolas Sarkozy et David Cameron avec le soutien américain fut menée au mépris du mandat de l'ONU et aboutit à



L'historien Georges-Henri Soutou. Lors du dernier mercredi de la NAR, le 11 décembre 2024.

un changement de régime. Les Russes et les Chinois en conclurent qu'ils avaient été floués par les puissances occidentales. Selon Georges-Henri Soutou, ce fut là une étape essentielle dans la marche vers la guerre en Ukraine.

Cette étape s'est inscrite dans le processus d'élargissement de l'OTAN qui est cependant freiné par la France et l'Allemagne, manifestant leur opposition à l'entrée immédiate de l'Ukraine dans l'organisation lors de la conférence de Bucarest en avril 2008. Mais la « révolution orange » qui s'est déroulée à Kiev en 2004-2005 avec, comme dans d'autres pays, le soutien d'organisations culturelles et humanitaires occidentales, marque le début de l'affrontement entre Washington et Moscou sur l'Ukraine. La « révolution de Maidan » en janvier-février 2014, qui s'est accomplie avec le soutien officiel des États-Unis et le concours actif de la Pologne, a entraîné le basculement de l'Ukraine dans le « camp occidental » et la réaction de la Russie, qui s'est emparée de la Crimée et qui a militairement soutenu les républiques sécessionnistes du Donbass. La première phase du conflit armé s'est terminée par les accords de Minsk II, conclus en février 2015 sous l'égide de l'OSCE, qui prévoyaient la reprise de contrôle par Kiev de sa frontière avec la Russie et une nouvelle Constitution incluant une large décentralisation qui aurait permis l'autonomie des régions russophones. Ce dernier point ne fut pas respecté et Angela Merkel puis François Hollande ont déclaré en 2022 que les accords de Minsk – garantis par la France, l'Allemagne et la Russie – permettaient simplement de donner à l'Ukraine le temps de se renforcer...

Décidée par le Kremlin pour des raisons encore mal connues, l'agression

du 24 février 2022, l'échec des troupes russes devant Kiev et le large soutien accordé à l'Ukraine par les puissances occidentales donnent l'impression d'une lutte acharnée, bloc contre bloc, que l'agression militaire russe rendrait irrémédiable. Les simplismes médiatiques conduisent à négliger les échecs probables ou certains des protagonistes et les contradictions qui vont réapparaître lors des négociations en vue d'un cessez-le-feu.

L'Union européenne a nettement exprimé son hostilité à la Russie après l'agression du 24 février 2022, mais l'aide multiforme qu'elle a apportée à l'Ukraine ne peut faire oublier ses contradictions antérieures. On dénonce l'attitude hongroise mais on sous-estime les réticences d'une Allemagne qui s'était placée dans la dépendance énergétique de la Russie. Confrontée à une grave crise économique depuis le début de la guerre, elle sera très tentée de renouer rapidement avec la Russie.

L'arrêt des hostilités était possible dès le printemps 2022. Un projet de traité daté du 15 avril 2022 prévoyait notamment que l'Ukraine ne rejoindrait pas l'OTAN mais pourrait négocier son entrée dans l'Union européenne (1). Les pressions britanniques et les promesses d'aide américaine ont conduit le président ukrainien à rompre les discussions avec la Russie. L'Ukraine était alors en situation favorable sur le plan militaire. Elle va cette année engager des négociations en position de faiblesse.

La Russie peut se réjouir d'avoir pris la Crimée et une partie du Donbass. Mais elle a perdu son influence sur l'ensemble de l'Ukraine, qu'elle aurait pu garder et même étendre si elle n'avait pas tenté un *regime change* à l'américaine. Elle pourrait bien regretter de s'être placée dans la dépendance de la Chine.

Les États-Unis semblent dominer le jeu européen : l'Union européenne s'est alignée, sans autonomie stratégique puisque sa défense repose pour l'essentiel sur le soutien américain. Mais la volonté de fixer et d'affaiblir la Russie a provoqué ce que les États-Unis ont toujours voulu éviter : une alliance sino-russe !

Quant à la France, le livre de Georges-Henri Soutou souligne en creux son effacement.

Tels sont les premiers constats que l'on peut faire, au vu de cette nouvelle catastrophe européenne qui n'a pas fini de produire ses sinistres effets. ■

► Georges-Henri Soutou, *La Grande Rupture, 1989-2024, De la chute du Mur à la guerre d'Ukraine*, Tallandier, octobre 2024.

(1) Des extraits de ce projet de traité sont publiés en annexe du livre de Pierre Lellouche, *Engrenages : La guerre d'Ukraine et le basculement du monde*, Odile Jacob, octobre 2024.



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: TRISTAN34

Réunion publique du Parti des travailleurs en février 1988. De gauche à droite, Pierre Lambert, Jean-Paul Cros et le jeune Alexis Corbière.

Influence politique

Le « camarade » Lambert

par Éric Cézembre.

François Bazin publie la biographie de Pierre Lambert, dirigeant trotskiste disparu en 2008 qui, toute sa vie, a fui les médias et a pourtant joué un rôle réel dans la vie politique française de la seconde moitié du XX^e siècle. Un chef révolutionnaire et un homme d'influence.

Pourquoi *Royaliste* rend-il compte de la biographie d'un personnage discret, chef d'un groupe qui ne réunit pas un pour cent des suffrages, qui ne fut pas un penseur, aussi roide dans son parti qu'affable avec ses commensaux externes ?

Qui fut Pierre Lambert ? – Plusieurs ouvrages existent, *La Dernière Génération d'octobre*, de Benjamin Stora, *Trotskisme, histoires secrètes*, de Laurent Mauduit et Denis Sieffert, *Cet étrange Monsieur Blondel*, de Christophe Bourseiller.

Jeune immigré juif russe pauvre, poussé par ses maîtres au-delà du certificat d'études jusqu'à s'inscrire à des certificats d'histoire à la Sorbonne, il dut très jeune gagner sa vie. Montreuil fut le creuset qui, toute sa vie, lui fit rechercher la fusion au sein d'une classe ouvrière restée, pour lui, celle de 1936. Il milita très tôt aux Jeunesses communistes puis dans le courant pivertiste. Gagné au trotskisme, il traversa la guerre au sein de groupes repliés sur un sectarisme mettant sur le même plan les impérialismes allemand et anglo-saxons. C'est alors que le syndicat devint l'ancrage de son action. S'appuyant sur cet ancrage, il conquiert peu à peu le contrôle incontesté du petit groupe qui devint l'Organisation

communiste internationaliste (OCI) puis le Parti des travailleurs.

« La crise de l'humanité se résume à la crise de la direction révolutionnaire du prolétariat. »

Rappelons pour les lecteurs de *Royaliste* les analyses de Trotski : la révolution russe, cantonnée dans la Russie arriérée par l'échec de la révolution mondiale, est tirée en arrière par la bureaucratie stalinienne, devenue le soutien de l'impérialisme. Seule une nouvelle Internationale pourra restaurer la continuité du bolchevisme : « *La crise de l'humanité se résume à la crise de la direction révolutionnaire du prolétariat.* »

Le stalinisme, la crise pabliste et la mentalité d'assiégés. – Après les procès de Moscou, assassinats et campagnes de dénonciation donnèrent aux trotskistes une mentalité d'assiégés, renforçant une tradition bolchevique où le mouvement marxiste, menacé d'adaptation à la société, devait périodiquement restaurer son tranchant révolutionnaire.

La crise déclenchée par son dirigeant Pablo, qui voulut faire dissoudre les groupes

trotskistes dans les partis communistes, fit éclater la Quatrième Internationale. Le courant lambertiste, arc-bouté sur le texte fondateur de la Quatrième Internationale, le Programme de transition de 1938, pour lequel « *les forces productives de l'humanité avaient cessé de croître* » et la bourgeoisie devait s'attaquer aux conquêtes sociales et à la civilisation elle-même, en tira une vision catastrophiste.

L'autre courant, dont provient l'actuel NPA, s'adapta aux évolutions de la société après 1968, chercha de « *nouvelles avant-gardes* ». Pour les lambertistes, ce pabliste, ombre portée du stalinisme, devint le repoussoir.

Du groupe à l'organisation : rigidité interne et réseaux externes. – Paradoxalement, c'est le courant le plus rigide qui, après 1968, se développa le plus. Le « *groupe Lambert* » devint une organisation de plusieurs milliers de membres. Les contacts personnels de Lambert se déployaient avec une grande souplesse, généralement autour d'une bonne table, créant une série de cercles concentriques, notamment dans les syndicats.

Le pouvoir de Lambert reposait ainsi sur deux jambes : une organisation disciplinée, une influence éclectique. L'implantation de « *taupes* » dans les autres organisations assurait à Lambert des canaux d'information. L'affaire Jospin en fut l'illustration la plus connue.

Une micro-société préservée. – Les militants, toujours sous pression, d'une culture livresque étendue, vivaient largement entre eux. Un service d'ordre musclé jouait un grand rôle dans leur activité. Mais ce mi-

litarisme ne créa jamais d'attirance pour une tentative terroriste, contrairement à d'autres groupes d'extrême gauche.

Les dirigeants qui auraient pu faire de l'ombre à Lambert, Bleibtreu, Fraenkel, Varga, Berg, Broué (qui commit le crime de participer à l'un des Mercredis de la NAR...), Just, furent éliminés par une série de procès sordides.

Une vision millénariste. – La vision du monde lambertiste ne cultivait pas la nuance. Le gaullisme fut « *le juin 1940 de la classe ouvrière* » ; on crut au contraire, après 1968, la révolution imminente. La révolution portugaise de 1974 fut le début de la révolution socialiste en Europe, l'obscurantisme de la révolution iranienne fut d'abord ignoré, les masses étant censées balayer les scories religieuses. Les militants étaient entretenus dans une espérance fiévreuse.

Du soutien à Mitterrand à la chute finale ? – L'apogée fut la fin des années 1980 et l'alliance de fait avec Mitterrand. Celui-ci se révéla plus roué que Lambert et attira au Parti socialiste une grande part des jeunes militants.

Les regroupements internationaux, censés reconstruire la Quatrième Internationale, ne furent jamais qu'artificiels et éphémères. La tentative de reproduire en France le Parti des travailleurs brésilien fut un échec ; le Parti ouvrier indépendant (POI), avatar du lambertisme, devint une des composantes de La France insoumise. Pour la première fois, un trotskiste fut élu député. Mais ce fut dans un cadre qui aurait fait horreur aux trotskistes historiques, internationalistes mais volontiers franchouillards : le wokisme, la complaisance envers le communautarisme islamiste, le tiers-mondisme, tous les attributs du pablisme jadis honni.

La fin d'un cycle. – Quel intérêt cette saga peut-elle présenter, notamment pour nous, royalistes du XXI^e siècle ? Le courant lambertiste a incarné la continuité de la tradition marxiste classique. Il a, par ses campagnes pour la libération des opposants soviétiques et par son rôle au sein des syndicats, sapé les partis communistes officiels dans ce qu'ils avaient de plus fondamental : la prétention à représenter la classe ouvrière et la Libération. Mais l'attente, centrale pour Trotski, d'une révolution politique, qui devait régénérer les rapports sociaux nés d'octobre 1917, a été cruellement démentie par la chute de l'URSS. La « *révolution politique* » n'a pas eu lieu, une oligarchie mafieuse prit le pouvoir.

La classe ouvrière a cessé d'être le problème central qu'elle fut pendant deux siècles pour nos sociétés, y compris pour les royalistes. Plus que la vie du personnage Lambert, c'est peut-être le cycle ouvert par la magistrale synthèse de Marx et Engels dont l'auteur nous raconte la fin. ■

Algérie

Avec Boualem Sansal

2084. La fin du monde, par Boualem Sansal, Gallimard, 2015.



On avait pu croire, ces jours-ci sur les réseaux sociaux, que le président algérien Abdelmadjid Tebboune, 79 ans, visage débonnaire, allait gracier l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, 75 ans, arrêté le 6 novembre dernier à l'aéroport d'Alger alors qu'il rentrait chez lui à Boumerdès. Environ 2 500 condamnés ont en effet bénéficié de la clémence présidentielle le 26 décembre. Mais le romancier aux longs cheveux en queue de cheval ne faisait pas partie du lot. Au contraire, le président l'a pris à partie comme « *imposeur* » et « *agent de l'étranger* » dans son discours sur l'état de la nation, prononcé devant les deux chambres de son Parlement le 29 décembre et fixant sa feuille de route pour son deuxième quinquennat après l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024 où il a été « *élu* », au premier tour, avec 94,65 % des voix, excusez du peu...

Voici Sansal, tel Ati, le héros de son roman *2084. La fin du monde*, directement aux prises avec une dictature qui l'avait négligé jusque-là, par mépris de ce qu'il représente : un esprit libre. Ati remet en cause des vérités officielles qui ont remodelé l'histoire, voire la géographie. Il s'étonne de voir le peuple tenu dans la pauvreté et l'ignorance, tandis qu'une caste de privilégiés, s'autojustifiant par une rente mémorielle, se partage la richesse nationale sans rien en faire de productif, sinon préparer une guerre aux enjeux plus intérieurs qu'extérieurs. Le roman a obtenu de nombreuses récompenses et un immense public. Il décrit un pays qui n'est pas sans rappeler l'Algérie d'aujourd'hui. Malgré sa richesse pétrolière et gazière, et malgré où à cause d'un héritage idéologique socialiste, les gouvernants de ce pays ont tendance à traiter leur peuple de plus en plus mal, d'où l'émigration d'une nombreuse jeunesse.

Dans l'Abistan, l'empire universel dépeint par *2084*, les déplacements sont limités à des pèlerinages, la propagande et le conformisme social ont effacé tout ce qui aurait pu rappeler un temps ou un lieu différents du temps présent et de ses modes de fonctionnement ronronnant. Corruption et conflits d'intérêts sont partout... Mais cette fable envoûtante évoque aussi bien l'URSS de jadis que l'Occident décrit par Michel Houellebecq dans *Soumission*, non sans rappeler certains aspects de l'Empire romain décadent... Sansal ne désigne pas clairement l'islam comme l'idéologie menaçant toutes les libertés, mais décrit une sorte de religion post religions. Même si

l'inventivité du vocabulaire nous ramène, souvent de manière drolatique, vers certains travers des islamistes. Mais les « *méchants* » de son histoire ne sont pas d'une pièce, et le peuple n'y est en aucun cas idéalisé... Bref, il s'agit d'un récit subtil, puissant, un chef-d'œuvre littéraire qui suffit, avec les autres œuvres de Sansal, la plupart tout aussi réussies, à établir le rang de ce grand écrivain parmi ses pairs. Qu'avait-il besoin de se laisser aller à des interviews totalement libres et de se jeter ensuite dans la gueule du loup ? C'est son secret, son honneur également. Tant pis pour le régime algérien qui a décidé de le traiter comme un nouveau Soljenitsyne, tant pis pour la gauche française qui est manifestement incapable de se ranger dans le camp de la liberté par aveuglement idéologique ou petit calcul électoral. Sansal mourra-t-il dans les geôles algériennes ? Peut-être, mais il signerait là de son sang une œuvre qui n'avait pourtant rien à prouver. L'État algérien sera-t-il assez bête et fragile pour lui faire ce cadeau ? L'Histoire réserve tellement de surprises ! ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

Dans les revues

Le grand débat

Armes nucléaires. Le retour de la menace. Revue *Questions internationales*, n° 128, décembre 2024-janvier 2025. La Documentation française.



Le débat est rare quant à la dissuasion atomique, surtout en France où le sujet est extensivement classifié *secret-défense*. Il fut pourtant intense à l'origine du choix effectué par le général de Gaulle. Deux journées organisées par la Fondation Charles-de-Gaulle les 26 et 27 novembre l'ont rappelé. Le titre de cette critique reprend celui de l'ouvrage fondateur de Raymond Aron en 1963. Or la guerre en Ukraine a rouvert le débat. À tort ou à raison ? Dix contributeurs en discutent. Les habitués défenseurs sont sur la défensive. Les dissidents ont soudain la parole sous la forme non d'une certitude contraire mais de simple interrogation. Bruno Tertrais répond par avance aux objections de deux chercheurs du programme d'étude des savoirs nucléaires au CERI (Sciences Po), dirigé par Benoît Pelopidas, proche du philosophe Jean-Pierre Dupuy.

Trois développements sont en effet intervenus ces derniers mois : juridique, avec la dénonciation de tous les accords de maîtrise des armements des années 1990, technologique, avec la montée en puissance des missiles hypersoniques (Orechnik, russe, déployé le 21 novembre), des défenses antimissiles et de l'espace, stratégique enfin

avec la révision des doctrines d'emploi (russe, le 19 novembre) accréditant un « retour de la menace », « la sanctuarisation agressive ».

Bruno Tertrais, qui a publié *Pax atomica?* en janvier 2024 (Odile Jacob) (1), ne croit pas que nous ayons atteint une nouvelle ère. Il tient pour négligeable un quatrième développement que l'on peut appeler démocratique, sous deux dimensions : internationale avec la majorité des États membres de l'ONU signataires du traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Si l'on peut considérer l'idée comme utopique, il est significatif qu'un tel mouvement ait lieu en ce moment-même, plus étendu que la prolifération qui, en dépit de la menace iranienne, n'a pas progressé en plusieurs décennies, mais ressurgit en l'absence d'alternative face à une insécurité accrue alors que l'équilibre atomique est supposé procurer la sécurité.

Dimension intérieure ensuite avec l'Intelligence artificielle dont on n'a pas encore mesuré les effets dans le processus de décision de recours aux armes. « Les conséquences de la nucléarisation du monde sur les démocraties » (article de Thomas Fraïse) méritent qu'on s'y arrête. Tout ne se résume pas à l'élection au suffrage universel direct d'un président (ou d'une présidente) presse-bouton. Les derniers jours du premier mandat de Trump et les conflits avec ses conseillers militaires ont exposé une chaîne de commandement qui ne saurait être confisquée. La réflexion sur *La Monarchie nucléaire. Couloirs de la politique étrangère sous la V^e République* (Samy Cohen, 1986) a été prolongée aux États-Unis sous Donald Trump, hier et demain. Il serait urgent que l'on repense le sujet avant que le consensus nucléaire, tel un lac gelé, ne craque sous nos pieds. ■

Y. L. M.

(1) cf. *Royaliste* n° 1279, 22 mai 2024.

Les Lettres

La vallée du carnage est aussi celle des larmes

Vallée du carnage, par Romain Lucazeau. Seuil-Verso, septembre 2024.



Romain Lucazeau a participé en 2020 à la « Red Team », programme classifié de l'Agence de l'innovation de défense (AID) conduit avec l'état-major des armées ayant pour objectif d'anticiper les menaces futures pesant sur notre pays. Il publie cet automne un époustouffant roman de science-fiction.

Essayez d'imaginer un monde où le message (et commandement) multiséculaire de la Torah juive – « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » – n'aurait pas été repris



Romain Lucazeau.

et approfondi par le Christ mais étouffé par la violence, le désir irrépressible de domination et la soif de pouvoir inextinguible des hommes. Essayez d'imaginer, en somme, un monde sans cette révolution chrétienne qui, en pleine Antiquité esclavagiste et misogyne, hissa la femme à un niveau de dignité égal à celui de l'homme et proclama qu'« il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre ».

Essayez aussi d'imaginer un monde dans lequel aucune doctrine plaçant la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs n'aurait fait son chemin. Un monde sans aucune limite à la toute-puissance de l'État et de l'administration qui en fait « le plus froid des monstres froids » (Nietzsche). Mais un monde où, contre toute attente, la science n'aurait pas cessé de progresser ni, avec elle, la capacité à développer des armes de destruction massive telles que la bombe thermonucléaire.

Imaginer un tel monde, c'est donc ce que fait Romain Lucazeau dans son époustouffant roman choral intitulé *Vallée du carnage*. Et le moins que l'on puisse dire est que le récit uchronique que ce normalien propose au lecteur, s'il est captivant, a de quoi donner des cauchemars et des insomnies.

Sans crier gare, Romain Lucazeau nous propulse donc dans une Antiquité qui n'aurait jamais cessé, mais géopolitiquement constituée, comme dans le 1984 de George Orwell, de trois empires. Plus exactement : « trois monstres qui dévorent les ressources du monde, hommes, hydrocarbures, minéraux, et qui les restituent sous la forme de sauvagerie et de dioxyde de carbone, de réchauffement planétaire et de mort pour chaque arpent de terre. »

L'un d'eux, celui des Han, autarcique et marqué par le confucianisme, correspond géographiquement à la Chine d'aujourd'hui, augmentée de quelques territoires. Celui de Carthage, fondé sur une certaine conception de la liberté, se déploie autour de la mer Méditerranée et prospère

grâce au commerce. Le dernier, celui des Perses, marqué par un syncrétisme de zoroastrisme et de mazdéisme, est en proie à une volonté de puissance le poussant à la conquête territoriale. Il est dirigé par Orode, « le roi des rois », qui a passé sa vie à tenter de « forger un homme nouveau : un être si décérébré qu'il ne puisse se représenter un autre état des choses ». Un tyran sanguinaire qui aurait pu faire sien ce mot prêté à Staline : « La mort est la solution à tous les problèmes. Pas d'homme, pas de problème. »

Orode en a après la cité-État, un peu trop libre à son goût, d'Ecbatane, située à la frontière séparant son empire du royaume d'Arménie, son allié. Il l'a donc attaquée mais, celle-ci résistait mieux que prévu à ses assauts, son armée, tenue en échec, en fait depuis sept ans le siège. Sept ans, c'est le temps qu'il aura fallu à Carthage pour décider de neutraliser le dictateur dont la fin de règne (et de vie) sanglante menace ses intérêts. Pour un habitant d'Ecbatane confronté à la faim et manquant de tout, sept ans c'est une éternité. Mais « ainsi fonctionnent les cités libres » telles que Carthage. « Une accumulation de rancoeur leur est nécessaire pour se mettre en branle, mais, une fois acquise la conviction qu'il faut frapper l'ennemi, le mouvement devient implacable. »

En dire plus serait gâcher le plaisir du lecteur qui, avec *Vallée du carnage*, tient dans ses mains un roman original, mettant remarquablement en abyme notre monde. Une œuvre de science-fiction à laquelle le tutoiement d'Apollinaire, rarement pratiqué avec une telle intensité et un tel à-propos – sinon dans une excellente dystopie dont nous avons rendu compte à sa parution (Jérôme Leroy, *Le Bloc*, Gallimard, 2011) –, confère une ambiance littéralement extraordinaire. Une œuvre que l'on ne saurait trop recommander aux amoureux des textes bien écrits et aux intrigues bien ficelées. ■

ANDRÉ PIERRE.

DR.



Par Gérard Leclerc

Albert Camus, un retour si inattendu ?

Il aura donc fallu un entretien au *Figaro* (9 janvier) de l'écrivain Kamel Daoud, pour que je prenne connaissance de la parution d'un recueil de textes d'Albert Camus, réunissant un certain nombre de ses interventions politiques en une période très éloignée de la nôtre. Mais elles nous posent des questions toujours actuelles. Ce n'est pas rien qu'un écrivain, notre dernier prix Goncourt, invoque spontanément le nom de l'auteur de *L'Homme révolté*. La référence commune à une Algérie natale n'y est certes pas pour rien, et l'on retient, avec un vif sentiment de gratitude, ce que l'Algérien exilé déclare à Étienne de Montety : « *Oui, l'exil est présent dans ma vie, mais pas comme une maladie ni comme une souffrance permanente. La terre algérienne me manque, les parentés, la lumière et la proximité de la Méditerranée comme eau et infini, comme un lieu équitable ou une maternité. Mais quel Algérien est véritablement exilé en France ? Presque personne : ce n'est pas un pays étranger, mais un pays intime.* »

N'y a-t-il pas dans ce propos le ton même et la ferveur de celui qui célébrait la splendeur de Tipaza ? On ne s'étonne pas que l'ami de Kamel Daoud, Boualem Sansal, ait fait part de sa même connivence avec la France. Un autre écrivain algérien, qui affirme aussi sa proximité avec Albert Camus : « *C'est un auteur que j'adore. Pour moi, il représente la littérature algérienne. En plus, le hasard de la vie c'est que quand j'étais gamin, j'habitais son quartier. Mais lui, je ne l'ai jamais vu parce qu'à l'époque il était déjà venu en France. C'était mon premier écrivain, le premier que j'ai lu.* » Voilà qui contraste, certes, violemment avec l'attitude du gouvernement algérien qui n'a de cesse d'affirmer l'identité du pays à partir d'un ressentiment radical à l'égard de l'ancienne « *puissance coloniale* ». Un ressentiment qui s'exprime avec cruauté dans la détention arbitraire d'un homme dont le seul crime est de s'exprimer en totale vérité.

Il est vrai que la blessure est profonde, même si l'attitude hostile d'Alger s'alimente à un cynisme ravageur. Malheureusement, il est impossible de refaire l'histoire ni même de la réécrire. La générosité d'Albert Camus et son vœu ardent de trouver une solution équitable qui préserverait une communauté franco-algérienne ont été récusés, rendus impossible du fait d'une fatalité qui, avec le temps, nous rend interdits. On ne relit pas, sans quelque émotion, ses interventions pour préserver de l'exécution des nationalistes algériens condamnés à mort. Dans un conflit devenu impitoyable, il n'y a plus guère de place pour l'indulgence ou la pitié. Mais le pied-noir Camus est un des rares à surmonter le désir de vengeance, pour sauvegarder un espoir de fraternité.

Dira-t-on que cet écrivain – c'est comme cela qu'il préfère se définir, plutôt que comme philosophe – est d'abord un moraliste ? Sans doute, en dépit du soupçon de bien-pensance et de naïveté qui pèse sur quiconque entend se placer au-delà des purs rapports de force. Camus est le contraire d'un doux rêveur, il n'ignore rien des duretés de la vie des peuples. Et c'est pourquoi il est le véritable existentialiste de son temps. S'il refuse qu'on lui colle sur la peau ce qualificatif réservé d'abord à son ex-ami Jean-Paul Sartre, c'est qu'il sait que l'existence échappe aux idéologies : « *En fait, Pascal, Kierkegaard et Nietzsche sont des penseurs existentialistes et Sartre ne l'est pas. Mais comme il faut bien utiliser la dénomination et le vocabulaire de son temps, même lorsqu'ils sont faux ou inintelligents, il vaut mieux dire que Sartre est existentialiste. Pascal, Kierkegaard et Nietzsche ne le sont pas.* »

Précisément, la querelle avec Sartre nous apparaît, avec la distance, comme particulièrement significative de cette attitude et de

cette façon de penser, qui récusent les entraînements aux logiques déviantes et totalitaires. Dès la Libération, Camus s'est distingué par son refus de se rallier à une gauche qui se définit comme progressiste : « *Si je refuse la politique des intellectuels progressistes, c'est du même mouvement, sinon pour les mêmes raisons, que j'ai refusé celle des intellectuels de la Collaboration. Les alibis du réalisme et de l'efficacité risquent, selon moi, de nous mener à une nouvelle démission qui enlèverait leur valeur à nos arguments contre l'ancienne. Pour continuer d'être contre celle-ci, il nous faut lutter de toutes nos forces contre celle qui se prépare.* » Pour dire les choses directement, c'est de la complaisance pour l'Union soviétique stalinienne qu'il s'agit : « *Fascinés par la force d'une nation étrangère qui prétend réaliser leur idéal, nos intellectuels sont tentés de montrer à cette nation des complaisances incessantes.* »

Le problème, c'est que Sartre et *Les Temps modernes* ne sont pas les seuls à participer de cet engouement. C'est le Jean-Marie Domenach, directeur d'*Esprit*, qui se trouve en cause dans une polémique de l'année 1955. Et Camus n'est pas tendre à son égard. Domenach n'aurait ni la force ni la volonté de répondre aux questions qu'on lui pose directement : « *Oui ou non, si demain un régime de démocratie populaire s'installe en France sous la protection de l'Armée Rouge, les intellectuels progressistes, et Domenach en particulier, seraient-ils pour ou seraient-ils contre ? Répondre qu'on ne sait pas, qu'on ne peut pas savoir, que tout peut changer, que sûrement on n'en arrivera pas là, n'est qu'une façon de fuir l'histoire, justement. On se définit en effet dans l'histoire à la fois par rapport au présent et à des événements possibles, dont le germe est contenu dans le présent.* »

N'est-ce pas le péché originel du progressisme ? Au nom d'une eschatologie fondée sur l'espoir d'un avenir rêvé, décréter que « *cette fin heureuse de l'histoire autorise tous les excès* ». Nous qui avons connu le dernier Domenach savons à quel point il s'était éloigné des errances de son passé progressiste. Il a lui-même raconté sans complaisance son compagnonnage avec le communisme d'après-guerre et comment, sur le moment, il avait conscience d'être instrumentalisé et même ridiculisé par ceux qui avaient fort peu de considération pour ceux que Camus traitait alors de « *chiens couchants* ». Je n'aurais pas rappelé cette polémique, ne serait-ce qu'en vertu de mon amitié à l'égard de l'ancien directeur d'*Esprit*, si Camus ne m'y avait contraint, par sa volonté d'inscrire cette phase de son combat dans les archives de sa pensée politique.

Beaucoup d'eau a coulé depuis ces controverses qui ont suivi la Libération. La chute du mur de Berlin a mis fin à l'eschatologisme progressiste. Mais d'autres défis nous ont rattrapés depuis, notamment celui de l'illusion d'une fin de l'histoire, qui n'était que la reprise de cette eschatologie, sous une forme « libérale ». C'est pourquoi les *Actuelles* d'Albert Camus n'ont rien perdu de leur intérêt. Et puis il y a une continuité profonde de l'histoire qui nous poursuit. On le voit avec nos rapports douloureux avec une Algérie qui ne cesse de se rappeler à notre mémoire. Les témoignages de Kamel Daoud et de Boualem Sansal nous touchent d'autant plus qu'ils démontrent comment la parole du pied-noir constitue pour eux une relation indestructible avec notre langue et tout ce qu'elle signifie. « *La langue est l'enjeu fondamental, Monsieur, la pierre angulaire de l'édifice symbolique national, le trésor sacré du peuple, l'or potable des poètes, le psaume des psaumes de ses croyants* » (Boualem Sansal). ■

► Albert Camus, *Actuelles IV. Face au tragique de l'histoire*, NRF-Gallimard.



DOSSIER DE PRESSE DE L'EXPOSITION DU PETIT PALAIS

Jusepe de Ribera, *Le jugement de Salomon* (1609-1610).

Exposition

Quand la lumière éclaire les ténèbres

par Alain Solari.

Le Petit Palais présente la première rétrospective française consacrée au peintre Jusepe de Ribera. L'artiste espagnol a travaillé à Rome et à Naples. Son art conjugue l'expression d'une austère foi espagnole et la représentation de la ferveur napolitaine.

L'un des peintres les plus audacieux de la révolution caravagesque, Jusepe de Ribera (1591-1652), connu grâce à son ténébrisme une immense fortune dans la France du XIX^e siècle, de Baudelaire à Manet. Dans notre pays, c'est pourtant la première rétrospective que le Petit Palais présente, travers plus d'une centaine de peintures, dessins et estampes venus du monde entier. L'exposition retrace l'ensemble de la carrière de Ribera, des années romaines à l'ambitieuse période napolitaine qui lui valut une ascension fulgurante.

Né à Játiva, près de Valence, Ribera quitte l'Espagne jeune, pour ne jamais y revenir. Il s'installe à Rome vers 1605-1606, pour une dizaine d'années. En 1606, le Caravage quitte la cité papale. Se sont-ils rencontrés ? Non loin du Panthéon, *lo Spagnoletto* (le petit Espagnol) mène une vie de bohème. Différents courants artistiques dominent alors la scène romaine. Ribera opte pour la voie révolutionnaire du Caravage. Comme tout novice, il travaille d'abord à la journée, pour le marché de l'art. Le peintre élabore les fondements de sa peinture : l'usage du modèle vivant, un clair-obscur dramatique, une gestuelle théâtrale, un réalisme cru. Il

se fait connaître pour ses *Apostolados* (le Christ et les douze apôtres), sujet en vogue en Espagne. Après une commande majeure de Pedro Cosida, un compatriote agent du roi d'Espagne à Rome, *lo Spagnoletto* accède au cercle des grands collectionneurs de la ville : le cardinal Scipione Borghese, le duc Mario Farnese... Ribera trouve sa voie et se fait un nom. Il renouvelle la représentation de l'histoire sainte. Son *Reniement de saint Pierre* en témoigne. Le « Ribera romain » a été redécouvert en 2002, lorsque les tableaux rassemblés sous le nom de « Maître du Jugement de Salomon » ont été identifiés comme étant de sa main. Le corpus de Ribera s'est enrichi soudainement d'une soixantaine d'œuvres.

Ribera s'installe à Naples en 1616. Il se marie avec la fille du peintre Bernardino Azzolino, bien établi dans la ville. Cette alliance l'introduit auprès d'une clientèle d'aristocrates locaux et d'ordres religieux. En ce début du XVII^e siècle, Naples est l'une des trois plus importantes capitales d'Europe. C'est une possession espagnole, gouvernée par des vice-rois. Ribera acquiert un statut de peintre de cour. Sans jamais retourner dans sa patrie de nais-

sance, il envoie vers l'Espagne une partie de sa production. Le peintre répond aux commandes destinées aux villes d'origine des vice-rois, ou au décor des palais madrilènes du roi Philippe IV (Alcázar ou Buen Retiro). Les préconisations de l'Église énoncées au concile de Trente (1545-1563) s'imposent dans les arts. En opposition à la réforme protestante, la Contre-Réforme catholique réaffirme la place des images dans le culte et leur capacité à éveiller la dévotion des fidèles par l'émotion.

À l'aune de la foi espagnole et de la ferveur populaire napolitaine, le peintre cherche à convaincre par le vrai et l'émotion. Ermites et pénitents occupent une place importante. Ribera peindra saint Jérôme plus de quarante fois. *Sainte Marie l'Égyptienne* impressionne par la radicalité de son dépouillement ascétique. Les œuvres de dévotion de l'artiste émeuvent. Ribera fait évoluer le type de la Pietà ou Vierge de douleur. Les trois versions du peintre sont réunies, provenant du Louvre, de la National Gallery de Londres et du musée Thyssen-Bornemisza de Madrid. Mais, portraitiste de la plèbe napolitaine, Ribera s'intéresse aussi aux marges de la société. Du portrait d'un infirme, il tire de la misère une puissante peinture de vérité (*Le Pied-bot*). Ribera réinvente les mythes antiques où s'illustre son attrait pour le grotesque. L'héritier terrible du Caravage n'est pas un suiveur, mais l'un des grands artistes de l'époque baroque aux inventions audacieuses. ■

► Jusepe de Ribera, *Ténèbres et lumière*. Paris, Petit Palais. Jusqu'au 23 février 2025.

Cinéma

Un grand Louis

«*P*eut-on dire la vérité sur de si nobles martyrs ? » Le réalisateur italien Gianluca Jodice a entrepris de répondre à cette interrogation lancinante de l'historien Jacques Bainville qui n'avait jamais pu s'y résoudre. Dans son film *Le Déluge*, tout sonne faux et pourtant il atteint une vérité plus vraie que nature. Il est servi par une interprétation exceptionnelle de sobriété et de présence de la part de Guillaume Canet, méconnaissable tant il habite son personnage dans les méandres de ces cinq mois de réclusion à la prison de la tour du Temple.

Au premier acte – puisque la théâtralité l'emporte sur le film – intitulé « *des Dieux* », on montre une reine et un bourgeois gentilhomme, un honnête homme qui, selon son épouse, a seulement le malheur d'être roi. Plus on avance pourtant, quoique l'acte deux s'intitule « *des hommes* », c'est le roi qui se fait reconnaître, au moment même où on ne l'appelle plus que Louis Capet, la reine redevient une femme, qui avoue sa peur et implore la protection de son mari, un benêt, selon elle, qui ne comprend pas ce qui se passe, qui n'a jamais rien compris de son existence. Que non : Louis a tout compris, il a tout vu. Jodice s'inspire quelque part de Roberto Benigni qui protège son fils dans le camp de concentration où ils ont été déportés (*La Vie est belle*). Plus que jamais, Louis est roi, il est au-dessus, et bientôt au-delà. Nul besoin de dire que Louis devient encore plus grand dans le troisième et dernier acte, « *des morts* ». Jodice a la bonne idée de ne pas nous montrer le supplice mais de nous le faire voir par les explications que le bourreau Sanson donne au roi qui lui demande dans le détail comme cela va se passer, techniquement, jusqu'à la taille en biseau du couteau de la guillotine. Entretien apocryphe ou astuce de metteur en

scène, plus vrai que véridique, où Louis révèle sa dignité, sa sérénité, sa hauteur de vue. De tout ce qu'il demande au comité révolutionnaire, un délai pour se préparer religieusement, un adieu sans témoins à sa famille, un rasoir, il n'obtient d'abord que le moindre mais le plus important : le rasoir. Il ne fallait pas arriver à la « cérémonie » avec une barbe de quelques semaines (on avait confisqué tous les articles coupants, y compris les couverts). Finalement, il y aura bien une scène d'adieux et un confesseur, le fameux Edgeworth.

Et la Révolution française là-dedans ? Les massacres de septembre ? Valmy ? Louis bénéficie d'une riche bibliothèque. Il débat de la philosophie de la raison avec le jeune procureur de la Commune, sympathiquement traité. Le parti pris du réalisateur a été d'isoler totalement la relation de la détention, de l'actualité hors les murs. Le procès du roi est la toile de fond et pourtant rien ou presque ne filtre. C'était le seul moyen de traiter son sujet au fond des consciences, sans être distrait. Rien ne pouvait altérer le cours de l'histoire arrêtée dès le premier jour de l'enfermement. La reine ne cesse de se débattre car elle s'estime prise au piège. Elle a le sentiment inaliénable de sa dignité native d'archiduchesse autrichienne plus encore que de reine de France, ce qu'elle n'est devenue que par mariage. Elle ne saurait déchoir. Louis, lui, est roi de naissance, de droit divin ; quoi qu'il arrive, il est l'homme du destin.

Le spectateur ne pensera plus à Louis XVI, le 21 janvier, de la même façon après avoir vu ce film. ■

DOMINIQUE DECHERE.

► *Le Déluge*, un film de Gianluca Jodice, avec Guillaume Canet (Louis XVI) et Mélanie Laurent (Marie-Antoinette). Librement adapté du *Journal* de Jean-Baptiste Cléry, seul valet demeuré auprès du roi jusqu'à sa mort. PS : contrairement à ce que l'on croit, le titre du film n'est pas tiré du mot apocryphe de Louis XV « *Après moi le déluge* », mais du déluge de pluie le matin du 21 janvier 1793.

Expositions

■ **Paquebots 1913-1942. Une esthétique transatlantique.** – Seul trait d'union entre la vieille Europe et l'Amérique au début du XX^e siècle, le paquebot impressionne les artistes par son immensité et sa machinerie de pointe dédiée à la vitesse. Comme sur une scène de théâtre au milieu de l'océan, nationalités et milieux sociaux s'y croisent, le temps d'une traversée. L'exposition explore, à travers plus de 180 œuvres, le rôle de ces géants des mers dans l'évolution de l'art moderne à l'échelle internationale. Elle est coproduite avec le MuMa, musée d'Art moderne André-Malraux du Havre où elle sera présentée du 26 avril au 21 septembre 2025.

Musée d'Arts de Nantes. Jusqu'au 23 février 2025.

■ **Zurbarán, réinventer un chef-d'œuvre.** – Cette exposition présente pour la première fois les trois tableaux du peintre espagnol Francisco de Zurbarán (1598-1664) représentant saint François d'Assise mort mais paraissant vivant, conservés au musée des Beaux-Arts de Lyon, au Museu Nacional d'Art de Catalunya de Barcelone et au Museum of Fine Arts de Boston. Elle réunit une centaine d'œuvres créées du XVI^e au XXI^e siècle, aussi bien des tableaux que des sculptures, des dessins, des gravures, des photographies ou encore des pièces de haute couture.

Lyon, musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 2 mars 2025.

■ **Faire parler les pierres. Sculptures médiévales de Notre-Dame.** – Le musée de Cluny conserve une partie importante du décor médiéval sculpté de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Des prêts issus du musée du Louvre, du musée Carnavalet - Histoire de Paris, du dépôt lapidaire de la cathédrale et de collections privées viennent approfondir le sujet. Près de 120 œuvres jalonnent le parcours du visiteur à la rencontre du décor sculpté extérieur et intérieur de Notre-Dame avant les destructions de l'époque moderne. L'exposition est organisée en partenariat avec l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives).

Paris, musée de Cluny. Jusqu'au 16 mars 2025.

A. S.



© FABIO LOVINO





SOURCE: ORDRE DE LA LIBÉRATION.

Des royalistes contre les nazis (74)

Henri Petit

par François-Marin Fleutot.

Jeune et valeureux combattant de la Grande Guerre, aviateur émérite, Henri Petit s'engage dans la Résistance à Saint-Étienne dès 1940 et devient un des organisateurs des maquis du Sud-Est à l'été 43. Ici commence l'épopée du colonel Romans-Petit.

Henri est né le 13 février 1897 à Firminy dans la Loire, dans la famille de François Petit (1870 †1932), employé des chemins de fer, et d'Élisa Marguerite Bosa (1871 †1958), couturière, d'une famille originaire du Piémont. Le garçon fait ses études au lycée de Saint-Étienne. Lorsque éclate la Grande Guerre, il s'engage. D'abord fantassin, gazé, il est muté au 13^e bataillon des chasseurs alpins de Chambéry. Il y reçoit ses galons de caporal, puis de sergent. Plusieurs fois cité à l'ordre de l'armée, il est décoré de la Légion d'honneur. Puis, admis à Saint-Cyr comme officier de réserve, il en sort aspirant. Enfin, il rejoint l'aviation dans l'escadrille B.R. 127, créée en 1917, dotée d'avions Breguet XIV. À la fin de la Grande Guerre, le jeune homme est promu sous-lieutenant.

Il retrouve la vie civile et obtient sa licence en droit à la faculté de Lyon. Temps où, comme son frère, il se rapproche de l'AF, comme le rappelle Alain Griotteray (3). Sur les quatre enfants de la famille Petit, trois feront des études de droit. Son frère cadet, Jean-Marie (1899), proche de l'Action française puis des Faisceaux universitaires (1), deviendra avocat à Paris. Bien des années après, ses bureaux étant installés juste à côté de ceux de l'AF, rue du Boccador, il renoue avec les royalistes Pierre Bécot (2) et Jacques Renouvin. Tous deux membres des Avocats du 6 février et du Cercle de Sèze qui rassemblaient les avocats royalistes (150

membres) autour de Pierre Xardel et Félix Colmet Daâge.

Henri s'installe à Saint-Étienne où il est engagé par un groupe de presse. En 1928, il fonde sa propre agence de relations publiques et de publicité, l'agence Stéfa. Le 15 janvier 1938, il épouse Jeanne Catherine Civier, dont il divorce en 1941.

« Magnifique officier n'ayant jamais cessé la lutte contre l'ennemi, a été l'un des pionniers du Maquis... Par son courage et le don total de sa personne, a su provoquer et entretenir la flamme chez tous les gars des camps se trouvant sous son autorité... »

Charles de Gaulle.

Dès que les bruits de guerre se font entendre, l'officier de réserve est mobilisé à Fréjus. En 1939-1940, le capitaine Petit dirige les aérodromes de Nice et Cannes. Ses avions participent aux combats dans les Alpes. Sur la base militaire, il croise Henri Morel (voir *Royaliste* n^{os} 1284 et 1285), Joséphine Baker engagée dans l'armée de l'Air, mais aussi Jean Chanton (1908 †1987), futur chef des Groupes francs de Combat à Nice, et chef du Groupe Bastos organisé en 1943 pour tenter de libérer Jacques Renouvin...

La Résistance stéphanoise. – À la signature de l'Armistice, Henri réunit ses hommes au mess et leur déclare : « Je suis sûr que beaucoup d'entre vous com-

prennent aujourd'hui la signification du mot Patrie. Non la guerre n'est pas finie ! » Avec deux autres aviateurs il envisage de détourner un avion Potez pour rejoindre Londres. Le 23 juin, l'avion est sous bonne garde de la gendarmerie. Étrangement, il manque un des pilotes au rendez-vous. À sa demande, il est démobilisé en août et regagne Saint-Étienne.

Reprenant ses activités d'avant-guerre, il préside l'aéroclub de la Loire et c'est là qu'il rencontre Gaston Charon, dit Jean Nocher (1908 †1967), lui aussi aviateur. Gaston Charon est un militant engagé à l'extrême gauche, proche du Parti communiste, en rupture de ban depuis la signature du Pacte germano-soviétique. S'il reste ambigu après la signature de l'Armistice, en 1941, l'infatigable militant va entrer en résistance. En relation avec ses amis lyonnais, il diffuse *Le Franc-Tireur*, alors que lui-même crée *Espoir*. Henri Petit, sous l'alias Moulin, travaille clandestinement avec Nocher, diffusant les journaux (*Combat*, *Témoignage chrétien*, *Espoir*), participant au Groupe franc, rassemblant des informations qui partent pour Londres par l'intermédiaire du réseau Ali-Tir.

Roger Warin, alias Wybot (1912 †1997), écrira en 1955 une lettre reconnaissant les actions de Petit pour ce réseau. En effet, Henri a été recruté par Gaston Taviani, dit Collin (1908 †1987), qui recherche des terrains d'aviation pour les gaullistes. Il passe à l'aéroclub ; Henri Petit met à sa disposition une secrétaire et cache le matériel radio à son domicile. Le premier parachutage d'hommes et de matériel a lieu en juillet 1942.

Les maquis de l'Ain. – Si, du côté du réseau Ali-Tir les choses avancent, du côté du mouvement de Jean Nocher, c'est l'hécatombe. Ce dernier est arrêté le 29 septembre 1942, ainsi qu'une quinzaine de résistants. Ils seront relâchés avant l'arrivée des nazis. Par chance, Henri échappe à cette rafle. Sa vie bascule lorsque à la Noël 42, il rencontre Marcel Démia (1904 †1981), venu à Saint-Étienne voir sa parentèle. Marcel est un membre très actif de la Résistance dans le département de l'Ain. L'horticulteur-maraîcher d'Ambérieu-en-Bugey raconte à Henri Petit leurs difficultés pour trouver un officier capable d'encadrer les jeunes réfractaires. Il lui propose de faire un tour dans son département. Au printemps 1943, Petit commence à arpenter la Bresse.

Dès mai-juin, dans l'Ain, près de Montgriffon (Bugey), au camp des Gorges, il anime sa première école de maquisards. Henri Petit change de pseudo et devient le colonel Henri Romans. Il rencontre André Fornier (alias Bob), chef régional de l'Armée secrète (gaulliste). En août, ce dernier lui demande de prendre la direction des maquis. Après l'arrestation de Bob, en octobre 1943, Henri Romans-Petit devient le chef de l'Armée secrète (pour la Bresse)

et l'organisateur des maquis de l'Ain, du Haut-Jura et de la Haute-Savoie. ■

(À suivre : Henri Romans-Petit.)

(1). Les Faisceaux universitaires (1925-1928) sont une émanation de l'organisation créée par Georges Valois. Son comité directeur était constitué de lui-même et de Jacques Arthuys (vice-président), le lieutenant André d'Humières, Philippe Barrès (fils de Maurice Barrès) et Serge André.

(2). Voir l'excellent site d'André Bécot (fils de Pierre) sur la toile.

(3). Alain Griotteray, 1940, *La Droite était au rendez-vous*, éd. Robert Laffont, 1985.

Brèves royales



Jamshid ben Abdallah, ex-sultan de Zanzibar.

Focus sur Zanzibar et Oman.

■ **30 décembre. Mascate.** – Décès du dernier sultan de Zanzibar, Jamshid ben Abdallah al-Saïd, âgé de 95 ans. Il avait régné du 1^{er} juillet 1963 au 12 janvier 1964. L'archipel, sous protectorat britannique depuis 1890, était devenu indépendant le 10 décembre 1963. Un mois plus tard, un coup d'État l'avait renversé. Exilé à Oman puis à Londres, installé à Portsmouth, il n'avait été autorisé à retourner à Zanzibar qu'en 2010 mais n'avait pu s'y rendre. Le 15 septembre 2020, après la mort du sultan Qabus d'Oman, son successeur lui avait permis de rentrer à Oman où résidait sa famille depuis les années 1980.

Le coup d'État de 1964, suivi d'un massacre des habitants d'origine arabe (10 000 morts estimés), avait donné le pouvoir à un président autoritaire, soutenu par les pays communistes, Abeid Karume, assassiné en 1972 (sujet du SAS de Gérard de Villiers, *Mourir pour Zanzibar*). Le 26 avril 1964, l'archipel constitué des deux îles de Zanzibar (Unguja en kiswahili, et Pemba) avait été fédéré avec le Tanganyika sous le nom de Tanzanie alors liée à la Chine populaire. Les espoirs de retour de l'ancien sultan avaient été rapidement douchés. Le Parti de la Révolution, Chama Cha Mapinduzi en kiswahili, est demeuré au pouvoir jusqu'à ce jour à travers des élections régulièrement et violemment contestées.

À l'indépendance, l'autorité du sultan de Zanzibar était encore reconnue sur la bande côtière kényane, de Mombasa à Kisimaayo (aujourd'hui en Somalie). Le Kenya devint indépendant à la même date, le 12 décembre 1963. Le coup d'État permit au gouvernement de Nairobi d'étendre *ipso facto* sa souveraineté à la côte. Récemment un mouvement séparatiste continue de s'appuyer sur ce précédent.

Les deux sultanats de Zanzibar et d'Oman ne faisaient qu'un jusqu'au partage de 1856. Zanzibar conservait la côte africaine du nord du Mozambique à la pointe nord de la Somalie, les Comores et la côte nord de Madagascar. Oman s'étendait aux actuels Émirats arabes unis et à la côte sud de la Perse (Bandar Abbas) jusqu'au port de Gwadar (cédé au Pakistan en 1958).

Les deux sultans ont en commun, jusqu'à ce jour, la même généalogie. Ils descendent tous du petit-fils du fondateur de la maison régnante en Oman depuis 1774, Saïd bin Sultan al-Busaïd qui régna sur l'ensemble de 1804 à sa mort en 1856. Sur ses six fils, on compte deux sultans d'Oman et quatre sultans de Zanzibar. Il eut aussi une fille qui publia en 1888, sous son nom de femme mariée, Emily Ruete, ses *Mémoires d'une princesse arabe* de son enfance à Zanzibar. Réédité en 1991 aux éditions Karthala.

Le défunt sultan de Zanzibar descend en droite ligne du fils aîné de Saïd bin Sultan, Thuwaïni (décédé en 1866). La branche omanaise descend du troisième fils, Turki (décédé en 1888). Le dernier sultan d'Oman, Qabus ibn Saïd (qui régna de 1970 à 2020), et son successeur et cousin, Haïtham ben Tariq, ont le même grand-père, Taïmour, lui-même petit-fils de Turki. Haïtham, 70 ans, rompant avec la tradition qui laissait à un comité le soin de choisir un successeur au sein de la famille, a désigné dès 2021 son fils aîné Theyazin, 34 ans, comme prince héritier.

S'agissant de Zanzibar, au défunt sultan Jamshid succède son fils aîné, Ali ben Jamshid, né en 1956 à Zanzibar, qui était devenu altesse royale à la veille de l'indépendance le 9 décembre 1963 ; il avait sept ans.

Le prix Nobel de littérature 2021 a été attribué à un exilé zanzibari post-révolution, Abdulrazak Gurnah, qui retrace dans ses romans l'histoire de la période omanaise en Afrique de l'Est.

MARIE-JO YORK.

Avis important

■ La NAR et *Royaliste* changent d'adresse et de numéro de téléphone à compter du 1^{er} janvier. Pour écrire au journal et au mouvement :

Nouvelle Action Royaliste
Lot 1674
101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Pour nous contacter :

Téléphone : 01 71 06 32 91
lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

Pour tout abonnement ou réabonnement, adresser vos chèques ou virement à notre éditeur : SPFC-ACIP, 60 rue de Fontenay, 92350 Le Plessis-Robinson.



Hommage à Louis XVI

■ Le Cercle de l'Œillet Blanc fait célébrer le 21 janvier à 11 h à St-Germain-l'Auxerrois (Paris) une messe à la mémoire de Louis XVI, en présence de Mgr le Comte de Paris.

Prix Hugues Capet

■ Le jury du prix Hugues Capet, que préside le prince Charles-Philippe d'Orléans, et auquel participent nos amis Stéphane Bern et Jean-Christian Petitfils, a couronné pour 2024 l'excellent ouvrage *Sully, Bâtitteur de la France moderne* de Laurent Avezou (Tallandier), dont *Royaliste* a rendu compte dans son n° 1280 du 5 juin 2024.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction-administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Pour une éducation républicaine

Le débat sur les institutions est relancé. Sous forme de livres et de colloques, il donne lieu à une réflexion approfondie qui offre de solides repères dans le chaos ambiant. Il permet aussi de réitérer l'appel à une VI^e République, dont on ne sait rien sinon qu'elle ne ferait pas disparaître les trois coalitions électorales qui empêchent la formation d'une majorité parlementaire stable.

Nous ferons à nouveau part de nos analyses et de nos propositions constitutionnelles dans les mois à venir, mais il me paraît indispensable de poser, en préalable, la question du chef de l'État.

La fonction présidentielle relève à la fois de l'ordre juridique et de l'ordre symbolique qui se conjugaient dans la République gaullienne. La monarchie élective instituée en 1962 avec le large consentement des Français garantissait la prise en charge de l'essentiel par le chef de l'État. La légitimation démocratique des successeurs du général de Gaulle permit de préserver – plus ou moins – la fonction présidentielle, étayée par un parti disposant de la majorité absolue mais, de ce fait, déportée à droite ou à gauche. Nous avons cent fois montré que le quinquennat avait conduit le vainqueur de l'élection présidentielle à devenir le véritable chef du gouvernement et du parti majoritaire. Nous avons par conséquent plaidé, avec constance mais sans illusions, pour que les candidats à la présidentielle cessent de présenter un programme de gouvernement et expliquent aux Français comment ils rempliraient les missions inscrites à l'article 5 de la Constitution : assurer, par l'arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État, garantir l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et le respect des traités.

Le mépris du principe arbitral et le sacrifice de l'indépendance nationale sur les autels conjoints de l'europhisme et de l'atlantisme ont conduit à la subversion de nos institutions : sous les apparences de la République, classiquement définie comme le gouvernement qui vise l'intérêt général selon les exigences communes de justice et de liberté, nous avons vu s'installer une oligarchie qui sert de puissants intérêts privés. Cette subversion a été réalisée par des hommes – Nicolas Sarkozy, François Hollande, Emmanuel Macron – qui ont nié, par leurs comportements et leurs propos, la dignité de la fonction présidentielle, gravement altéré le prestige de la France dans le monde et humilié les citoyens français.

Cette attitude est en complète rupture avec la réaffirmation de la fonction présidentielle opérée par les chefs d'État sous les III^e

et IV^e Républiques, avant que le général de Gaulle lui donne sa pleine signification. Depuis trente ans, l'institution ne transcende plus l'individu élu, qui reste indifférent à la temporalité politique et qui ne sait plus, malgré le feu nucléaire, que l'existence collective est au cœur du souci politique. Un peuple aussi passionné d'histoire que le nôtre sait tout cela. D'où la colère et la haine contre ceux qui ne respectent ni l'État ni la nation.

Claude Nicolet disait que la République est une pédagogie. C'est une maxime qu'il faut graver dans le marbre. On réduit trop souvent les comportements aberrants des trois derniers locataires de l'Élysée à des travers psychologiques alors qu'ils ont manqué et manquent avant tout d'éducation politique. Il va falloir que les candidats aux plus hautes charges apprennent le métier politique, qui implique une solide connaissance du Politique.

Au rebours de la « *gouvernance* », il leur faudra distinguer l'autorité, référence unitaire qui donne la signification de l'aventure collective, du pouvoir politique qui est la puissance d'agir selon le droit.

Au-delà du sempiternel débat entre le « *plus d'État* » et le « *moins d'État* », il leur faudra comprendre la relation dialectique entre le Pouvoir, l'État et la Nation selon les principes de souveraineté et de légitimité. La République n'est pas un régime mais un corps de principes qui irriguent les institutions.

À l'opposé de la communication, il leur faudra saisir le sens et la portée de la Parole publique, qui s'affirme dans le respect des principes fondamentaux énoncés en 1789 et en 1946 – et dans le respect de la langue française.

À l'inverse des plans de carrière et du travail d'image, il leur faudra se souvenir que le service de la collectivité nationale implique un dévouement qui conduit au sacrifice plus ou moins complet de la vie privée.

Cette pédagogie exige un effort collectif, dans les partis politiques qui doivent redevenir des écoles de formation des candidats aux fonctions politiques. À quoi bon invoquer les Lumières si l'on puise ses références dans les séries télévisées ? Nous rappelons chaque quinzaine que les librairies sont pleines d'excellents livres, que l'Université offre d'immenses ressources, souvent accessibles par Internet, et qu'il y a de remarquables vulgarisateurs sur les réseaux sociaux. Encore faut-il avoir la volonté de se mettre au travail. ■

► **Fondation Res Publica, *Comment les institutions de la V^e République peuvent-elles évoluer ?*, n° 155, 15 octobre 2024.**

Sommaire

Page 2 Jean-Marie Le Pen, rentier du malheur français.

Page 3 Inégalitarisme anthropologique ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 4 Le pari risqué de Gabriel Attal. – La politique au crible.

Page 5 Du bon usage des énergies propres.

Page 6 Quelle autre politique du logement ? – La quinzaine sociale.

Page 7 L'empire de la mer.

Page 8 Les « folies » de Trump.

Page 9 Shen Yun. – Les Faits marquants.



Pages 10-11 Europe : Sortir de la guerre.

Page 12 Le « camarade » Lambert.

Pages 13-14 Les Livres : Avec Boualem Sansal. – Le grand débat nucléaire. – La vallée du carnage est aussi celle des larmes.

Page 15 Les Idées : Camus : un retour si inattendu ?

Page 16 Exposition : Quand la lumière éclaire les ténèbres.

Page 17 Cinéma : Un grand Louis. – Expositions.

Page 18 Des royalistes contre les nazis : Henri Petit.

Page 19 Brèves royales. – NAR. – Cité.

Page 20 Éditorial : Pour une éducation républicaine.